VIE
DE
MICH. F. H. PRÉVOST

[illegible] S. DE MONTRÉAL

RB43979

Library
of the
University of Toronto

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE MESSIRE PRÉVOST.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/noticesurlavieet00rego

J. H. Prévost Pre S. S.

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE M.

MICH. F. H. PRÉVOST

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE,

CURÉ-D'OFFICE DE MONTRÉAL.

Dilectus Deo et hominibus : cujus
memoria in benedictione est.
(Eccli. Cap. 45. V. I.)

MONTRÉAL

E. SENÉCAL, IMPRIMEUR, RUE St. VINCENT No. 4.

1864.

Enrégistré suivant l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante et quatre, par les Propriétaires de cet ouvrage, au Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

AVIS DES ÉDITEURS.

En tête d'un opuscule, intitulé *Modèle du prêtre* ou *Notice* sur la vie et les vertus de M. Boullier, curé de Laval, on lit ces réflexions : " Quelques jours après la mort de M. Boullier, il fut question de composer une courte notice sur sa vie et ses vertus ; mais en faisant le dépouillement de ses papiers, on découvrit l'histoire complète de ses pensées, de ses sentiments, de sa vie intime, écrite par lui-même : c'était une suite de pieuses résolutions et de réflexions sur son état intérieur."....

Et plus loin : "cet écrit est un pieux hommage à la mémoire du saint prêtre, enlevé sitôt à notre affection. Il sera aussi d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent sérieusement

avancer dans la vertu.... Il n'est personne qui ne soit heureux de le connaître; il serait à désirer surtout de le voir entre les mains de tous les prêtres; ils y trouveraient les conseils les plus sages et les plus pratiques, et le tableau complet et touchant des vertus qu'ils doivent pratiquer."

Peu de jours après la mort de Messire Michel-François-Hyacinthe Prévost, nous avons nous-mêmes été assez heureux pour trouver, dans ses papiers, un écrit tout semblable. Cette importante pièce, n'est, ni plus ni moins, que la clef de sa vie entière. Aussi, tout ce qu'on pourrait dire de plus avantageux à la mémoire de ce vénéré prêtre, ne vaudrait pas la lecture de ce morceau si édifiant, qu'évidemment il n'avait écrit que pour lui-même, sous la seule inspiration de l'esprit de Dieu, quelques mois après le *typhus*, et qui devait renfermer tout le secret de sa vie sacerdotale. Aussi voyons-nous par son titre même, et par l'addition successive qu'il avait faite après coup, à sa première date, des chiffres suivants: 1849-1850-1851, etc. jusqu'à 1863, que chaque année, il le relisait à sa retraite an-

nuelle pour en faire la matière de ses examens, l'objet de nouvelles résolutions et la base de toute sa conduite. On trouve marquées ça et là et après coup aussi, quelques légères additions et plus souvent, le simple mot : *Fidélité* ; faisant entendre qu'il se disait chaque fois à lui-même : je renouvelle formellement toutes ces résolutions, et je me propose de m'y rendre toujours fidèle.

Nous ne doutons pas que la lecture de ce Règlement n'édifie beaucoup ceux qui le liront, et ne produise en eux un véritable fruit de grâce. C'est la raison pour laquelle nous nous faisons un devoir de le transcrire textuellement et dans son entier, sans y rien changer, à la suite de ce que nous avons à dire de ce cher et vénéré défunt. Nous le ferons suivre de quelques fragments du discours qu'il prononça l'année 1850, jour de la fête nationale de la St. Jean-Baptiste ; — d'une allocution adressée à l'occassion de la rentrée des écoles primaires ; — d'une autre allocution sur l'*Œuvre des Bons-Livres*, et de quelques mots sur la *Tempérance*.

A MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Monseigneur,

La vie d'un bon prêtre est toujours un sujet d'édification pour le clergé et pour les fidèles ; la vie de M. Michel-François-Hyacinthe Prévost renferme certainement des vertus peu communes. Chargé comme curé d'office de desservir la paroisse la plus considérable de Votre Diocèse, membre d'une Société qui ne cesse de se distinguer par sa piété et par son zèle, il a emporté, dans la tombe, les regrets de toute la ville de Montréal.

C'est pourquoi les Directeurs de l'*Echo du Cabinet de Lecture* ont cru répondre au pieux désir d'un grand nombre de personnes, en donnant, dans un opuscule séparé, les articles qui ont déjà paru sur la vie de ce digne prêtre.

Ce faible ouvrage, Monseigneur, pour atteindre pleinement son but a besoin d'une autorité plus grave, et d'une bénédiction particulière de Votre Grandeur.

C'est cette bénédiction, Monseigneur, que nous osons solliciter de Votre Grandeur, dans la confiance que la main auguste, qui consacra jadis ce vertueux prêtre, daignera encore bénir l'humble travail destiné, moins à honorer sa mémoire, qu'à propager le bien en faisant connaître l'éminence de la grâce sacerdotale que, par Votre entremise, Monseigneur, le Ciel avait déposée en lui.

Nous sommes, Monseigneur, avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

Hercule Beaudry, Ptre
A. L. Moreau.
E. H. Trudel.
R. Bellemare.
U. E. Archambault.

Montréal, le 21 octobre, 1864.

Messieurs,

Le Juste, en descendant dans la tombe, laisse sur la terre une si bonne renommée que le temps, qui détruit tout, ne saurait la flétrir en aucune manière.

Je vois, avec un sensible bonheur, que cet oracle des divines Ecritures s'accomplit, entr'autres, dans la personne du fervent Prêtre, du bon Pasteur et de l'excellent Sulpicien, dont vous avez écrit la vie édifiante, pour la consolation de tous ceux qui bénissent son nom et veulent le transmettre jusqu'à la dernière postérité.

J'applaudis donc bien cordialement à la bonne pensée qui vous a inspiré le dessein de vous unir, pour travailler, d'un commun accord, à recueillir les traits épars d'une vie si sacerdotale, afin d'en faire comme un bouquet odoriférant que le clergé et le peuple se plairont à flairer avec une égale suavité.

Je la bénis, cette heureuse pensée, puisque vous

croyez que par-là je contribuerai à procurer à votre ouvrage un plein succès; ce que je désire de tout mon cœur. Car j'ai aimé ce Prêtre en qui j'ai toujours remarqué, dans les rapports que j'ai pu avoir avec lui, une tendre compassion pour toutes les misères du prochain ; ce qui caractérise le bon pasteur, au jugement de Notre Seigneur, qui s'est fait lui-même connaître au monde, sous cette figure, qui le rend si aimable.

Je suis bien véritablement,

Messieurs,

Votre très-humble serviteur,

† Ig. Ev. de Montréal.

A Mrs les Directeurs de l'Echo
du Cabinet de Lecture.

Hamilton, 26 octobre 1864.

Monsieur l'Abbé,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de l'intéressante brochure que vous avez eu la bonté de me communiquer. J'y retrouve l'excellent ami de Collége et de Séminaire, que la main de la divine Providence vient de nous enlever. C'est une grande perte pour la maison de St. Sulpice et pour la paroisse de Montréal, mais c'est un grand gain pour lui. Il est allé recevoir la couronne à laquelle il s'était préparé par une vie si pure et si édifiante. Mais, quoique mort, il vivra encore longtemps dans le souvenir de ses condisciples et de tous ceux qui ont eu le bonheur d'être témoins de ses vertus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre très-humble, etc.

† Jean Farrell, Ev. de Hamilton.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MICHEL-FR.-HYACINTHE PRÉVOST,

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE,

CURÉ-D'OFFICE DE MONTREAL.

Dilectus Deo et hominibus; cujus memoria in benedictione est.
Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction. (*Eccli. ch.* 45. *v.* 1.)

Il vient de se faire un grand vide dans les rangs du clergé canadien. Le 14 du mois de septembre 1864, la mort a ravi à la paroisse de Ville-Marie un saint pasteur, à la maison de St. Sulpice un de ses membres les plus distingués, à l'Eglise un de ses ministres les plus fidèles et les plus dévoués.

C'est bien là le sentiment universel que l'on a vu se

manifester dès la première annonce de la mort de Messire Michel-François-Hyacinthe Prévost. Le deuil qu'elle causé a été véritablement un deuil public. La ville s'est levée tout entière pour escorter à sa dernière demeure, ce digne prêtre qui l'honorait autant par sa capacité que par la solidité et la douceur de ses vertus. Le nom de Messire Prévost appartient désormais à nos annales canadiennes, à cause de l'édification que doit produire l'histoire de sa carrière sacerdotale et la révélation de ses vertus.

Pourquoi faudrait-il que de telles vies demeurassent cachées ? Et au jour où Dieu appelle à lui ces âmes fortes, ne veut-il pas que leur souvenir se conserve religieusement sur la terre pour l'encouragement des faibles et pour l'édification des bons ? *In memoriâ æternâ erit justus ; la mémoire du juste sera éternelle... Opera illorum sequuntur illos* ; *ses œuvres l'accompagneront.* Les payens n'élevaient-ils point des autels à leurs grands hommes, à leurs héros ? Et ignorons-nous que l'Eglise, qui est venue perfectionner tout ce que la vieille société payenne avait conservé de bon, de beau, de vrai, de touchant au milieu de ses traditions perdues, prescrit à ses enfants de transcrire avec respect les actes des saints, et les faits édifiants de la vie des plus humbles fidèles ? Dans l'ordre royal et divin du sacerdoce, que

prêtre fut plus soumis à la discipline ecclésiastique, plus esclave de ses devoirs, plus passionné pour le salut des âmes, plus attachant par la douceur proverbiale de ses mœurs et la suavité de ses paroles, que celui qui est en ce moment le sujet de notre deuil et de notre douleur ?

I.

NAISSANCE DE M. PRÉVOST.—SON ENFANCE.—SA PREMIÈRE COMMUNION.

Plusieurs de nos lecteurs ont eu l'avantage de visiter la jeune et florissante petite ville de Terrebonne, si agréablement assise sur les bords de la rivière de ce nom; paroisse modèle où se conservent encore dans toutes leur fraîcheur les bonnes traditions des vieux temps et la foi robuste de nos ancêtres. Ceux qui la baptisèrent de ce nom eurent une heureuse idée que le temps a pleinement justifiée, car Terrebonne a fourni à la Patrie des hommes remarquables, et à la Religion des prêtres distingués. Et aujourd'hui encore, elle a su soutenir son ancienne réputation. Les divers membres de la famille de l'honorable M. Masson, unis à quelques autres citoyens de l'endroit, se disputent à l'envi l'utile pri-

vilége de répandre l'éducation par leurs donations pieuses qui n'ont d'autres bornes que leur ardent patriotisme.

C'est là, dans ce centre bienfaisant, que naquit Michel-François-Hyacinthe Prévost, le 1er septembre 1822, d'une famille qui, comme presque toutes nos famillles canadiennes, alliait l'amour du travail à l'amour de la Religion. Nous pouvons le dire tout d'abord : jamais père et mère ne trouvèrent un enfant plus heureusement né, ni plus disposé à recevoir les premières leçons de la piété filiale. Son cœur était, pour ainsi dire, façonné dans le moule sacré de l'obéissance et de tous les devoirs que l'on pouvait raisonnablement attendre de son âge.

Le petit Hyacinthe avançait donc gaîment dans les sentiers fleuris de la vie, tantôt entouré des soins empressés de sa famille, tantôt fortement appuyé sur le bras protecteur d'une tante, modèle de piété.

Aussi les leçons qu'il reçut alors, profondément gravées dans le cœur de l'enfant, ne cessèrent-elles de le diriger dans toutes les situations de la vie, soit que, élève du collége de Montréal, il édifiât ses condisciples par la régularité de sa conduite et par son application à ses devoirs, soit que, prêtre de St. Sulpice, il augmentât le

renom de cette maison, déjà si illustre par tant de services rendus à la religion et à la patrie.

Hyacinthe entra de bonne heure dans la maison de l'honorable J. O. Turgeon, Conseiller Législatif, son oncle maternel, qui lui servit de père. Madame Turgeon fut constamment pour lui une véritable mère, aimable, prévenante, dévouée. Ceux qui, comme nous, ont eu l'avantage de la connaître, savent si elle était charitable sans ostentation, pieuse sans affectation. C'était une belle et riche nature qui revit dans plus d'un de ses enfants, et que Terrebonne regrettera longtemps.

Le *petit saint du village*, comme l'appelle Monsieur Valade, son premier maître, en changeant de demeure, resta donc toujours dans le même milieu embaumé par l'odeur des mêmes vertus. Mais ici déposons notre plume de biographe, et laissons la parole à un vénérable prêtre qui fut son protecteur et son ami : " Je n'ai que bien peu de choses, nous écrit le R. Messire Porlier, ancien curé de Terrebonne, et maintenant curé de la Pointe aux Trembles, je n'ai que bien peu de choses à vous dire sur le bon M. Prévost.

" Il fut élevé en grande partie chez son oncle, l'honorable J. O. Turgeon. Dès son enfance, il montra ces qualités aimables de modestie, de simplicité, de douceur, qui lui ont mérité à si juste titre l'estime de tout le

monde. Il faisait voir une sagesse au-dessus de son âge, et on n'eut jamais à lui reprocher ces fautes et ces légèretés que l'on rencontre chez les enfants. Il ne manquait pas de venir, tous les matins, servir la sainte messe, fonction qu'il partageait avec son ami et condisciple, M. Limoges, mort il y a peu d'années, curé de Sorel, regretté, aussi lui, par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Il apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action. Dès ce moment, sa conduite fut plus régulière encore, et il donna à ses études une plus grande application. Cette conduite irréprochable et les talents plus qu'ordinaires que l'on découvrit en lui, engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ce fut à Terrebonne même qu'il fit ses premières années de latin qu'il continua au petit Séminaire de Montréal."

Le Rév. M. Porlier nous pardonnera bien si nous lui otons un moment la plume pour nous occuper encore de l'enfance du jeune Hyacinthe, avant de le retrouver plus tard au collége de Montréal, faisant dans une égale mesure le bonheur de ses maîtres et l'édification de ses condisciples. La première enfance des grands citoyens, des hommes qui se sont illustrés, en usant leurs forces et leur vie au service du pays ou de la religion, a tou-

jours tant de charmes et de poésie pour le cœur et pour l'esprit ; leur berceau nous est si cher, et souvent la tombe, qui engloutit et dévore tant et de si légitimes espérances, s'ouvre si prématurément !

Nous l'avons déjà dit, le jeune Hyacinthe était le plus heureusement né ; aussi ne tarda-t-il point à donner les plus belles espérances. Dès ses plus tendres années, il était en état de répondre pertinemment aux questions les plus difficiles du catéchisme. Sa bonne conduite et sa piété le firent choisir pour être enfant de chœur. Fier de l'honneur qu'on lui avait fait, " il ne manquait jamais, dit le digne M. Porlier, de venir tous les matins servir la sainte messe." Il s'acquittait avec une grande exactitude et une grande religion, des fonctions de sa charge, et préludait ainsi à ce qu'il serait un jour au collége de Montréal et à la vaste et importante paroisse de cette ville.

Il montrait une ardeur incroyable pour apprendre : il ne lisait pas, il dévorait les livres que ses maîtres lui mettaient entre les mains. Il était surtout avide d'entendre raconter des histoires édifiantes, et après les avoir apprises, il se plaisait à les raconter lui-même à ses petits amis ou à sa bonne tante, et quelquefois à tous ses parents réunis pendant les longues soirées d'hiver. Peu partisan des jeux bruyants, il aimait mieux passer

son temps dans une conversation instructive ; et nouveau Louis de Gonzague, il faisait aimer la piété et la vertu par tous les cœurs qui avaient le bonheur de l'écouter.

Nous avons tous eu, nous gens du monde, dans un degré différent, notre heure de faiblesse et d'erreur. Mais quand nous jetons, poussés par le dégoût des choses humaines ou par une réflexion sérieuse, notre pensée sur les années de notre jeunesse, nous rencontrons un jour qui brille parmi tous les autres, jour de joie sainte, de bonheur sans mélange, et de rayonnante satisfaction d'une conscienee en paix avec le ciel et la terre ; jour où nous sommes fiers comme des rois et purs comme les esprits célestes ;jour où nos amis nous sourient du cœur, où nos parents joignent leurs bénédictions à celle du Dieu que nous portons dans nos âmes, et où les anges nous appellent leurs frères. C'est le jour de la première communion. Quel monde d'idées ce jour nous rappelle, quel soulagement il nous apporte ! quelles sages résolutions il nous fait prendre !

" M. Prévost, nous dit encore le vénérable prêtre qui le communia, apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action." Et telle fut la salutaire influence de ce grand acte sur l'âme si bien préparée de cet enfant, " que dès ce moment, continue M. Porlier, sa conduite fut plus exem-

plaire que jamais, et qu'il donna à tous ses devoirs d'écolier et de chrétien un surcroît visible d'application. Cette conduite irréprochable et les talents que l'on découvrit en lui, engagèrent alors ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ainsi la piété et la vertu portent avec elles leur récompense !"

On reconnait bien là, dans M. Porlier qui se cache, qui s'efface sous le modeste titre d'ami du jeune Hyacinthe, le type si beau du Prêtre catholique ; et ce sera éternellement l'honneur du clergé canadien, en particulier, d'avoir favorisé le développement de ces heureuses natures qu'il a su discerner dans tous les rangs de la société. Combien de nos plus grandes illustrations politiques ou religieuses, combien des plus nobles caractères de notre histoire sont sortis, par ses soins, des classes même les plus humbles de notre hiérarchie sociale?

Oui, c'est le clergé canadien qui, en répandant à pleines mains l'éducation parmi le peuple, a su par des choix judicieux et par des sacrifices dont Dieu seul connaît le prix, donner aux tribunaux leurs premiers magistrats, à la nation ses premiers hommes d'État, et à l'Église ses premiers pasteurs. Celui qui fait le sujet de cette courte biographie en est une éclatante preuve.

M. Porlier appliqua donc le jeune Hyacinthe aux études de latinité et le confia aux soins d'un homme de

mérite, M. Valade, alors instituteur à Terrebonne, et aujourd'hui inspecteur d'écoles dans notre district. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de transcrire ici, en son entier, la lettre que nous venons de recevoir de ce digne fonctionnaire, en réponse à la demande que nous lui avions faite de vouloir bien nous communiquer ses souvenirs au sujet des premières années de son ancien élève.

Longueuil, 22 Septembre 1864.

Monsieur,

" Je me fais un devoir de répondre à votre gracieuse lettre d'hier. Oui, je vous dirai avec bonheur qu'il m'a été donné de compter parmi mes élèves le regretté monsieur Prévost. Bien qu'il n'eût guère que huit ans, lorsque ses bons parents me le confièrent, il était dejà un modèle de piété, de douceur, de bonne volonté, je dirai presque, d'abnégation. Ses progrès à l'école répondaient à son travail assidu et à son application constante ; et bien qu'il fût supérieur en talent et en succès à la plupart de ses petits compagnons, cependant il en était estimé et chéri par son caractère franc et honnête. Combien je prenais de plaisir à le voir lutter avec de jeunes amis, qui ont occupé ou qui occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans la société,

et surtout avec un très digne condisciple, le regretté Messire Limoges, qui l'a précédé dans la tombe et au ciel ! Je n'oublierai jamais que ces deux enfants ne connaissaient à Terrebonne que deux chemins, celui de l'école et celui qui conduisait à l'Église.

" Entr'autres progrès scholaires du jeune Prévost, il excellait surtout dans les mathématiques, science qui déjà assurait à son intelligence cette clarté, cette précision, cette justesse caractéristique de sa vie privée et publique.

" Vous savez ce qu'il fut au collége, élève soumis et distingué. Bien qu'il fût séparé de moi, il me suivait toujours dans ma pensée ; tant son souvenir était resté gravé dans ma mémoire.

" Prêtre et membre de la maison de St. Sulpice, tout Montréal sait combien il fut zélé, prudent, sage, dévoué, affable et d'une politesse exquise. Un journal de cette ville a déjà résumé, en deux mots, ses qualités, en disant que la haute société l'appelait *l'aimable et le parfait gentilhomme ;* et le peuple *le bon M. Prévost.*

" Lorsqu'en 1853, le gouvernement voulut bien me nommer Inspecteur d'écoles pour Montréal, etc., je compris que les avis et surtout l'appui d'un homme initié aux travaux scholaires de la ville me seraient infiniment utiles ; je m'adressai donc avec confiance à mon ancien

et affectionné élève M. Prévost, que la Corporation de Montréal avait si judicieusement choisi pour être l'un des Commissaires d'écoles, charge qu'il a si habilement remplie jusqu'à sa mort.

" Malgré ses nombreuses occupations, ce vénérable *ami* se faisait un devoir de m'accompagner à chacune de mes visites d'écoles. Comme il était aimable et intéressant au milieu de cette belle jeunesse à laquelle il savait communiquer quelque chose de son esprit de travail et d'énergie ! Que d'utiles leçons, que de sages conseils il a donnés aux élèves reconnaissants ! Comme sa parole les impressionnait ! L'époque de mes examens était pour les élèves une vraie fête de famille, parce qu'ils attendaient la visite d'un protecteur, d'un ami, d'un père, dans la personne de M. Prévost qui, de son côté, faisait ses délices de se trouver au milieu des enfants.

" Il n'est plus ! je dois dire ici combien m'a paru vive et profonde la douleur de ces milliers d'enfants des écoles de la grande Cité de Montréal, lorsque se pressant autour de sa dépouille mortelle, chacun d'eux s'empressait de faire toucher à cette main qui les avait si souvent bénis, un livre de piété, un chapelet, des médailles, etc. C'était certes un hommage bien mérité, à ce vénérable membre de la Maison de St. Sulpice dont

l'esprit de dévouement et de charité était l'âme de ses actions privées et publiques."

F. X. VALADE,
Inspecteur d'écoles.

Ce témoignage si flatteur nous dispense de toute réflexion, comme aussi de toute autre recherche sur cette période de la vie du jeune Hyacinthe Prévost.

II.

M. PRÉVOST ÉLÈVE DU COLLÉGE DE MONTRÉAL.

En entrant au collége, le jeune Hyacinthe trouva sa place toute marquée dans le cœur des maîtres et des élèves; sa sagesse, sa bonne conduite, ses succès le firent estimer des premiers; son affabilité, sa douceur, ses manières polies, en un mot son caractère heureux et conciliant, lui firent autant d'amis qu'il y avait d'élèves dans la maison.

Le vénérable prêtre qui était alors à la tête du Collége ne tarda point à découvrir les qualités précieuses du nouvel élève, sa piété tendre, son amour de l'étude, son esprit toujours droit, son goût élevé pour les pompes du culte catholique. Hyacinthe, dès sa seconde année

eut, entre les autres charges confiées ordinairement aux élèves, la plus honorable, celle qui semblait s'adapter le mieux à ses goûts ecclésiastiques, le soin des ornements de l'église et de la propreté du lieu saint. Ses anciens compagnons de collége, se rappellent encore avec quel soin, quelle intelligence la chapelle était toujours entretenue et ornée, surtout aux grandes solennités. En ce genre, chaque fête au collége amenait une surprise. On entourait le jeune sacristain, on l'accablait de félicitations : pour lui, il jetait un bon mot à ses condisciples et se dérobait ainsi à ces petits triomphes qui blessaient sa modestie. Tel était son goût pour l'ornementation des autels que, pendant les *Retraites pastorales*, on rappelait de Terrebonne le jeune écolier au collége, pour avoir soin de la chapelle ; et quelques membres du clergé, encore vivants aujourd'hui, ont dit depuis que, pendant ces jours de prières et de méditations, ils n'avaient pas été médiocrement édifiés du zèle déployé par le vertueux écolier pour l'ornement de la maison de Dieu.

Mais voici un témoignage d'autant plus honorable pour la mémoire de notre cher défunt qu'il descend du plus haut, et que le digne Evêque, Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton, qui a tracé ces quelques lignes a

vécu, longues années, dans une douce intimité avec M. Prévost :

Monsieur,

" Je m'empresse de repondre à votre lettre et de vous " communiquer ce que je connais concernant M. Hya- " cinthe Prévost que le Séminaire de Saint Sulpice " vient de perdre.

" C'est avec joie que je me reporte vers les heureuses " années que j'ai passées côte à côte avec lui, comme " condisciple de classe, d'abord au Collége de Mont- " réal, puis au Grand Séminaire.

" Au Collége, M. Prévost fut toujours *un parfait* " *écolier*, dans toute l'acception du terme, exact obser- " vateur du règlement, plein de respect envers les " Directeurs et Professeurs de la maison. Ses condis- " ciples admiraient ses vertus, enviaient ses succès et " l'aimaient tous avec la plus franche cordialité. Le " modeste jeune homme s'efforçait de répondre à toutes " ces marques d'estime et de sympathie, en redoublant " de prévenances, d'attentions, d'aménité et de cette " inaltérable gaîté qui faisait pour ainsi dire le fond de " son excellent caractère.

" Mais parmi toutes les belles qualités de son cœur " généreux, il en est une qui a brillé au Collége de

" Montréal du plus vif éclat, je veux parler de sa
" grande religion.

" Pieux comme un ange, on le voyait, à la prière,
" immobile, les yeux modestement baissés et dans l'at-
" titude la plus recueillie. A la chapelle, devant le Saint
" Sacrement, une sainte frayeur était peinte sur son
" visage et elle redoublait encore pendant l'auguste
" Sacrifice de nos autels.

" Son plus grand bonheur était d'orner le sanctuaire
" dont on lui avait confié le soin, et il le faisait tou-
" jours avec un goût exquis et une grande piété. Je
" l'ai vu quelquefois au comble du bonheur, quand on
" lui avait remis quelques petites sommes pour la parure
" et l'ornement de sa chère chapelle. Alors, il ne pou-
" vait plus contenir sa joie et sa reconnaissance."

Ajoutons à ce beau témoignage de Sa Grandeur, Mgr. Farrell, que le vertueux jeune homme devenu prêtre a toujours conservé depuis, ce grand amour et ce grand zèle pour la maison de Dieu. Ceux qui l'ont connu se rappellent encore combien M. Prévost était heureux dans les belles fêtes et les grandes cérémonies de la Paroisse.

Cependant, quoique sa conduite fut en tout si exemplaire, il lui serait arrivé d'être trouvé une, ou deux fois, en défaut. Un jour, entr'autres, il voulut faire une

petite malice à un condisciple, mais il fut pris sur le fait. C'était avant dîner. " *Allez*, lui dit son maître après l'avoir passablement fustigé ; *vite, au réfectoire, mon ami, vous en aurez meilleur appétit.*" C'était lui-même qui aimait à raconter cette anecdote de sa vie de collége.

Les succès qu'il obtenait dans ses études n'étaient pas moins remarquables que ses progrès dans la piété. Il faisait partie d'une classe *forte*, des rangs de laquelle sont sortis plusieurs hommes remarquables : Mgr. Farrell, aujourd'hui évêque de Hamilton, Messire Limoges enlevé si jeune à l'amour de toute une paroisse, à l'estime générale de tout le clergé du pays ; et M. Labrèche-Viger, député à l'Assemblée Législative.

Le jeune Hyacinthe lutta souvent avec succès contre de pareils rivaux qui, à la fin de l'année, se disputaient et se partageaient, au milieu de vives acclamations, tous les prix de leur classe.

Il nous été donné de parcourir plusieurs cahiers de l'écolier d'autrefois ; ils sont tous parfaitement tenus, bien faits, et d'une propreté qui révèle la beauté et la sérénité de son caractère. Quelques pièces de sa composition, débitées sur le théâtre, à la distribution des prix, peuvent passer pour modèles dans le genre : on peut les voir encore, car elles méritèrent leur insertion

dans le *cahier d'honneur* de l'Académie établie au Collége de Montréal.

Aimerait-on à savoir comment l'écolier passait ses vacances dans sa paroisse, pour se reposer des travaux de l'année? On sait combien les vacances sont, pour le jeune homme, une épreuve délicate. Pendant ce temps de loisir où il est plus abandonné à lui-même, et plus exposé aux périlleuses rencontres du dehors, il fait mieux voir ce que la vertu a jeté de racines dans son âme, ou au contraire ce qu'elle laisse à désirer. L'effet ordinaire de cette expérience est d'éprouver les vocations, et c'est là une des raisons pour lesquelles les vacances sont réputées nécessaires. Que de fois on a vu des jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances, y trouver l'occasion d'une ruine complète, et se perdre irrévocablement pour la religion et la patrie. Mais Hyacinthe avait reçu dans sa famille une éducation première trop profondément empreinte de vertu, et au collége trop d'instruction solide pour être tenté de dissiper ces germes précieux dans les folies du jeune âge.

Ici encore laissons parler un témoin oculaire, son ami et son protecteur, le digne M. Porlier :

" Dans ses vacances, qu'il passait, partie dans sa famille, partie au presbytère de sa paroisse, il était toujours aimable, poli, respectueux pour ses parents et

pour ceux qui lui portaient intérêt. Il ne l'était pas moins avec ses confrères ; et, on peut le dire, il était comme l'âme de leurs petites fêtes. Au milieu de leurs délassements innocents, il n'oubliait pas ses exercices de piété qu'il remplissait avec une grande régularité. Quant à moi, il m'a toujours témoigné, et jusqu'à la fin, son respect et sa reconnaissance pour les petits services que j'ai eu occasion de lui rendre. Il aimait à me parler souvent des jours qu'il avait passés en compagnie de ma vénérable tante qui avait su apprécier le riche caractère de ce cher et regretté défunt. C'était, me disait-il, des jours d'un bonheur véritable pour lui et qu'il ne pouvait oublier.

" Dans la douleur que j'éprouve de sa perte, je me console par la pensée qu'il a trouvé au ciel la récompense des vertus qu'il a pratiquées, au milieu des vénérables prêtres en la compagnie desquels il a eu le bonheur de vivre et de mourir."

Ces paroles simples du respectable curé font voir de quel heureux caractère était doué M. Prévost, et quelles sympathies il savait s'attirer de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître. Mais ces paroles nous paraîtront encore plus vraies, le chagrin de M. Porlier sur la tombe de son protégé nous semblera encore plus juste, lorsque nous l'aurons suivi sur le théâtre plus élevé et

plus vaste où il va exercer désormais son action, et faire briller d'un plus vif éclat ses rares vertus.

III.

M. PRÉVOST PROFESSEUR AU COLLÉGE DE MONTRÉAL.

Pendant sa dernière année de philosophie, M. Prévost ne cessa de prier le Seigneur de vouloir bien lui faire connaître sa vocation. Ayant appris, de la bouche de ses maîtres et surtout de son directeur, que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il ne balança pas un instant entre les gloires tumultueuses que le monde présentait à son imagination, et les rudes labeurs que l'Eglise offrait à sa foi : il prit donc la soutane, et s'appliqua avec une nouvelle ardeur à acquérir les vertus que demande un état si saint et si sublime.

Ses études classiques terminées, ses supérieurs lui confièrent une des classes élémentaires les plus importantes, la Méthode.

L'enseignement est comme un sacerdoce qui demande des connaissances variées, de la suite dans l'action, une grande patience de caractère et une grande intelligence du cœur humain. Il faut savoir se faire respecter, et

respecter soi-même les élèves, brider leurs petits caprices sans les froisser, stimuler leur émulation par de nobles concours, sans nourir leurs jalousies. Il faut les préparer à leur insu, ou pour l'église ou pour le monde, afin que, arrivés au terme de leurs études, ils ne se trouvent désorientés nulle part, soit qu'ils aient à diriger la conscience des fidèles ou les destinées de la nation.

Le nouveau professeur excellait dans toutes ces choses. Aux manières polies de l'homme de salon, il joignait la réserve d'un Religieux, se faisant tout à tous pour leur avancement personnel. Chaque année ses élèves devenaient bientôt ses amis, ses admirateurs passionnés, ses enfants reconnaissants. Aux vacances, à l'heure toujours cruelle de la séparation, les larmes tombaient avec une égale abondance et une égale sincérité, des yeux des élèves et de ceux du professeur. Nous l'avons déjà dit, il nous a été donné de visiter ses cahiers de notes lorsqu'il était élève et professeur ; or, nous y avons remarqué, plus encore que lorsqu'il n'était que simple élève, même propreté, même soin, même travail, même succès dans les unes comme dans les autres. Quand on a fini de les parcourir, on s'écrie avec satisfaction : *Mais c'est admirable !* Il n'est donc pas étonnant que, pendant son fructueux professorat, il ait préparé au pays bon nombre de jeunes

gens qui l'honorent aujourd'hui autant par la solidité de leur talent que par leur chaud patriotisme.

Cependant approchait peu à peu le jour où il devait s'agenouiller devant le Pontife pour recevoir l'onction sacerdotale. Tout en formant ses élèves, il n'oublia point de se perfectionner lui-même dans les vertus et les connaissances propres de son état. On le voyait se livrer avec ardeur à l'étude de la théologie, des livres saints et des Pères de l'Église jusqu'à l'époque de son ordination au sacerdoce.

Car, en même temps qu'il professait au Collége, il suivait le cours de Théologie du Grand Séminaire. Voici comment il est apprécié sous cette qualité de Séminariste par son ancien condisciple et ami, Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton :

" Au Grand Séminaire, ajoute sa Grandeur, dans la " note que nous avons citée plus haut, M. Prévost mon- " tra constamment un grand esprit de foi. La règle était " pour lui l'expression de la sainte volonté de Dieu, et " il l'observait avec une fidélité exemplaire. Considé- " rant la personne de Jésus-Christ dans les Directeurs " de la maison, il professait à leur égard un amour filial " et un respect sincère, il était, en un mot, *un parfait* " *Séminariste*, comme il avait été un parfait écolier.

" Depuis son entrée dans la carrière sacerdotale, vous

" connaissez mieux que moi, vous qui en avez été
" témoin, les fruits de bénédiction que doivent néces-
" sairement produire dans le champ du Père de Famille
" une vie si saintement commencée, une vertu si pure
" et si constante."

Ce fut le 6 juin 1844 que M. Prévost reçut la prêtrise des mains de Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, dans la chapelle du collége de cette ville. (1)

Le 25 septembre de la même année, il entra dans la compagnie de St. Sulpice, et subit ses épreuves sous la conduite du vénérable M. Billaudèle, alors directeur du grand séminaire, et son directeur de conscience depuis son entrée en théologie.

---

(1) M. Prévost reçut la Tonsure de Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, le 4 Juin 1843, dans la Cathédrale de St. Jacques de Montréal ; les Ordres Mineurs, de Mgr. Joseph Norbert Provencher, Evêque de Juliopolis, le 23 Décembre 1843, dans la Chapelle des Sœurs-Grises ; le Sous-Diaconat, de Mgr. Rémi Gaulin, Evêque de Kingston, le 17 Mai 1845, dans la Cathédrale de St. Jacques de Montréal ; le Diaconat, de Mgr. Jean Charles Prince, Evêque de Martyropolis et Coadjuteur de Montréal, le 20 Décembre 1845, dans la Chapelle des Sœurs-Grises.

IV.

M. PRÉVOST ET LE TYPHUS.

Mais une époque lamentable arrivait. Un fléau terrible, venu d'outre-mer, à la suite des fils infortunés de la catholique Irlande, allait s'abattre sur nos tranquilles rivages, au moment même que ces malheureux, ruinés par la misère et la faim, y posaient le pied. Époque douloureuse, mais glorieuse toutefois pour la religion et pour le pays dont les principaux laïques, et notamment la Faculté de Médecine, rivalisèrent de zèle avec le clergé et les communautés religieuses pour soulager tant et de si grandes infortunes. On le sait, les annales du Canada l'ont inscrit, prêtres et religieuses, tous furent constamment à la hauteur de leur mission. Le glorieux trépas que ces héros ou héroïnes de la charité trouvèrent au milieu de centaines de malheureux auxquels ils s'étaient empressés d'aller porter secours, leurs noms précieux devant Dieu, sont encore dans la mémoire de tout le monde et demeureront à jamais en bénédiction parmi nous.

Ce fut en effet un beau spectacle que donnèrent alors les diverses communautés religieuses de Montréal. Ceux qui furent témoins de leur intrépidité à affronter la maladie, savent mieux que nous, avec quel zèle et

quelle émulation elles se disputèrent le privilége de soigner les pauvres Irlandais. Les prêtres de St. Sulpice, pasteurs de la paroisse, volèrent les premiers là où les appelait leur poste de dévouement. D'autres membres du clergé s'adjoignirent à eux, et la Mort, choisissant ses victimes, frappa indistinctement sur les uns comme sur les autres. (1)

Le premier Pasteur du diocèse, Mgr. Bourget et son vénérable coadjuteur Mgr. J. C. Prince, donnant l'ex-

---

(1) L'Evêché perdit deux de ses membres, le T. Rév. Hyacinthe Hudon, vicaire-général, chanoine-doyen de la cathédrale, âgé de 55 ans, le 12 août 1847.

Le vénérable M. Antoine Rey, âgé de 64 ans, le 28 juillet.

St. Sulpice perdit cinq de ses membres, en 15 jours :

M. Patrice Morgan, âgé de 32 ans, le 8 juillet.

M. Jean-Baptiste-Etienne Gottofrey, âgé de 32 ans, le 11.

M. Rémi Carof, âgé de 32 ans, le 13.

M. Pierre Richard, âgé de 30 ans, le 15.

M. John Richard, âgé de 60 ans, le 23.

Deux autres prêtres du diocèse succombèrent aussi :

M. Colghan, curé de St. André.—M. Laurent McInerny, âgé de 30 ans, le 11 juillet.

Monseigneur Bourget voulut faire lui-même l'inhumation de MM. Rey, Morgan, Carof, P. Richard et McInerny.

Monseigneur J. C. Prince, fit l'inhumation du T. R. H. Hudon et de M. John Richard.

Monseigneur Phelan, Administrateur du diocèse de Kingston, fit l'inhumation de M. Gottofrey.

emple à tout le troupeau, plusieurs prêtres de leur clergé et un nombre plus considérable encore de Religieuses de nos différentes communautés eurent l'honneur d'être atteints eux-mêmes du fléau.

C'est sur ces entrefaites que, dans l'impossibilité de pourvoir à des besoins exceptionnels et toujours croissants, le digne Supérieur du Séminaire fut obligé d'appeler, au secours des Messieurs de la paroisse, les prêtres employés au collége et de fermer subitement cet établissement.

Un de ses premiers choix tomba sur Messire Prévost pour qui l'appel de son Supérieur fut un oracle. Il s'arrache donc aux regrets de ses chers élèves et part incontinent pour les vastes hôpitaux établis à l'extrémité de la Pointe St. Charles.

En présence de la mort qui moissonnait ses frères autour de lui, il fut admirable de courage et d'énergie. A ceux qui lui recommandaient la prudence, il répondait par ces paroles du Sauveur : " *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*" Enfin, épuisé de fatigues, il fut atteint lui-même du *typhus*, et l'on fut obligé de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu où il demeura longtemps, condamné par les médecins, suspendu entre la vie et la mort. Dans le délire de la fièvre, on l'entendait encore encourager les

pauvres pestiférés, les exhorter à la confiance en Dieu et leur montrer la porte du Ciel.

En relatant ces faits, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner le secours puissant que vinrent apporter aux prêtres du pays, les RR. PP. Jésuites de New-York, appelés à Montréal dans ces douloureuses circonstances. (1)

Quant à M. Prévost, après une longue et pénible convalescence, Dieu le rendit à l'amour de ses confrères, heureux d'avoir inauguré par un si beau dévouement, les prémices de son ministère paroissial.

Messire Prévost avait montré dans sa chaire de professeur une aptitude marquée pour l'enseignement, un goût pur pour les lettres, beaucoup de discernement et d'habileté dans le maniement des caractères. D'autres qualités devaient éclater en lui sur un théâtre différent. C'est surtout au Séminaire de St. Sulpice, comme desservant la paroisse, qu'il devait se faire connaître aux catholiques de Montréal, dont il a su constamment mériter l'estime et l'affection.

Nous ne parlerons pas de la confiance qu'il inspira dès son début comme confesseur. Un très-grand nombre de fidèles s'empressèrent de lui confier la direction de

---

(1) Ce furent les RR. PP. Driscoll, Mignard, Dumerle, Duranquet, Ferrard et Shiensky.

leur conscience. Cette grande et laborieuse tâche fut proprement le genre de ministère auquel M. Prévost se consacra perpétuellement jusqu'à ses derniers jours et où il a, on peut le dire, consumé ses forces avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Toutefois ce ne fut pas à beaucoup près son unique occupation ; et l'on ne sera peut-être pas peu surpris que, en dehors de l'exercice du saint tribunal, il ait été investi successivement ou simultanément des charges ou fonctions suivantes : visiteur de quartier,–catéchiste,–aumônier de la prison, des hôpitaux, des pauvres,—commissaire d'écoles, dont il a été longtemps le président—directeur de la congrégation des hommes et enfin—curé d'office, charge qui, seule, renferme une si grande multitude de détails et dont il a soutenu le poids pendant dix ans.

Nous le répétons, il y a peut-être lieu de s'étonner qu'il ait pu suffire à des emplois si multipliés et si divers. Mais ce qui met le comble à son éloge, c'est que, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu et suivi dans sa vie sacerdotale, on peut affirmer que, tout en suivant ponctuellement le règlement commun de la maison à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, et par la constante fidélité qu'il a mise à suivre le règlement particulier qu'on verra plus loin et qu'il s'était tracé dès le début de sa

carrière, il n'a jamais négligé aucune des parties d'un ministère si étendu, et qu'on n'en voit aucune dont il ne se soit acquitté à la satisfaction générale.

Nous ne pouvons évidemment le suivre dans cette série d'actions journalières qni remplirent si bien une vie tellement occupée ; mais il nous sera permis de relever au moins certains détails relatifs à quelques-uns de ces points.

Visite des malades et des quartiers.—Entouré d'une confiance aussi universelle et d'une clientèle nombreuse de pénitents, Messire Prévost dut avoir nécessairement un très-grand nombre de malades à visiter sur tous les points les plus éloignés de la ville et des faubourgs. Or, c'est un fait notoire qu'il fut constamment, de jour et de nuit, au service de tous et qu'il leur a prodigué avec la plus tendre charité, à la grande édification des familles, tous les secours spirituels, et souvent temporels, dépendant de son ministère.

Nous savons de source certaine que plusieurs fois il fut appelé la nuit par méprise, à la place d'un de ses confrères. Au lieu de répondre au messager : cela regarde un tel monsieur, il se contentait de lui demander, " pensez-vous que le malade voudra se confesser à moi ? Si la réponse était affirmative : Eh bien ! mon cher ami,

dans ce cas, partons bien vite et laissons reposer mon confrère."

Quant aux visites de quartier, M. Prévost visitait beaucoup et assidûment les familles de sa circonscription ; et nous ne craignons pas d'en référer au témoignage du public au sujet de la satisfaction avec laquelle il était reçu dans chaque maison. Dieu seul connaît le fruit qu'il a pu faire dans l'exercice de cette fonction.

Catéchiste.—Avant de devenir curé d'office, M. Prévost exerça l'emploi délicat de catéchiste. Ce fut toujours pour lui un bonheur. Alors même qu'il l'était, malgré ses nombreuses occupations, surtout le dimanche, il avait demandé comme une faveur de préparer à la première communion les enfants les plus ignorants et déjà avancés en âge. On était frappé de l'air ouvert et gracieux avec lequel il conversait avec les enfants, de l'art qu'il avait de les interroger et de les intéresser en captivant leur attention. Aussi, tout en les instruisant solidement des vérités de la religion, eut-il l'heureux don de s'en faire aimer ; et nous savons de bonne part qu'un nombre considérable des enfants auxquels il avait fait faire la première communion, ne l'ont jamais quitté depuis et ont voulu s'adresser constamment à lui jusqu'à sa mort.

Commissaire d'Ecoles.—Président des commissaires d'écoles pour Montréal, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'instruction des jeunes élèves qui fréquentaient les Académies et les écoles placées sous sa surveillance. Il visitait régulièrement ces établissements, interrogeait les élèves, s'intéressait à leur progrès et s'étudiait à les confier à des maîtres chrétiens et habiles qui les dirigeaient. C'est à M. Prévost que Montréal doit en grande partie l'*Académie Commerciale Catholique* de M. Urgel Archambault, et l'*Académie Ste. Marie* de M. J. O. Cassegrain, où le commerce est sûr de pouvoir recruter des employés intelligents et fidèles.

Pénétré de l'importance d'une éducation saine et solide pour la jeunesse du pays, il portait le plus haut intérêt aux nombreuses écoles des chers Frères qui, sur tous les points de la ville, sont en possession de la donner au plus grand nombre des enfants de notre populeuse cité.

Chaque année, à l'époque de la rentrée des classes, il donnait, du haut de la chaire, les avis les plus chaleureux sur l'importance de cette éducation, s'efforçant de réveiller par tous les moyens possibles la foi des parents, et leur rappelant à cet égard une obligation aussi sacrée. (1)

(1) On trouvera ci-après, une des allocutions qu'il a adressées aux fidèles à cette occasion.

Ce qu'il faisait en public, il eut occasion de le faire en particulier, sans, du reste, se départir jamais de la douceur qui accompagnait tous ses procédés, même dans les remontrances les plus justes, comme le fait voir le trait suivant, cité par un témoin oculaire :

" Il y a deux ans, je me trouvais au parloir du Séminaire : un homme, à l'air effaré, entre brusquement et demande M. Prévost. Le portier s'empresse d'aller l'avertir ; mais à peine avait-il mis le pied dans le parloir que, l'homme accourant du fond de la salle où il s'était assis, s'écrie : pourquoi donc, M. Prévost, les Frères ne veulent-ils plus recevoir mon enfant dans leur école ? S'ils persistent à ne pas me rendre justice, sachez que, dès demain, je l'envoie aux écoles protestantes. M. Prévost, avec sa bonté ordinaire, lui répond tranquillement : mon ami, je ne connais pas les raisons des chers Frères, mais il est à croire qu'ils en ont de bonnes. Du reste, comme je ne suis point chargé moi-même de la visite des écoles des Frères, il faudrait demander un tel monsieur, peut-être pourra-t-il arranger les choses selon vos désirs.

" On va croire sans doute qu'une réponse si polie et si bienveillante aurait adouci notre furieux. Loin de là, il éclate au contraire en nouvelles injures, et contre M. Prévost lui-même et contre les prêtres en général.

" En l'entendant parler ainsi, je dois avouer que je ne me sentais pas moi-même. J'étais tellement indigné que je fus sur le point de saisir mon homme par le collet et de lui faire franchir d'un seul bond les degrés de la porte.

" Mais toujours calme et le sourire sur les lèvres, M. Prévost se contenta de lui dire : mon ami, je ne vous connais plus ; comment pouvez-vous, vous qui êtes si bon chrétien, parler de la sorte ! Tenez, un peu de calme ; et bientôt vous serez confus et tout honteux de vous-même et de paroles si peu mesurées. Quant à votre enfant, je puis vous assurer, mon cher monsieur, que jamais jusqu'ici, les chers Frères n'ont refusé d'admettre dans leurs écoles un enfant tant soit peu docile et régulier.....

" M. Prévost n'avait pas encore fini, que ce pauvre homme, changé tout d'un coup, lui demande humblement pardon, en lui avouant franchement que son fils n'avait que trop souvent mérité son expulsion par ses absences très-fréquentes et par son habituelle indocilité.

" Frappé de ce double spectacle, je ne savais lequel admirer davantage, ou la patience inaltérable du vénéré et bien-aimé prêtre, ou le changement si subit et si étonnant de ce loup devenu agneau.

" Après le départ de ce dernier, je m'approchai de M.

Prévost : Ah ! lui dis-je, il a été heureux celui-là de s'adresser à vous ! Oh ! si..... -- Eh ! mon cher ami, me dit-il aussitôt en m'interrompant, qu'auriez-vous donc fait ? ne voyez-vous pas que vous auriez tout gâté par une réponse brusque ; car elle n'aurait servi qu'à jeter de l'huile bouillante sur le feu ; tandis que, en lui parlant avec bonté, j'ai eu la consolation, comme vous l'avez vu, de l'apaiser et de m'en faire un ami.

Service de la prison, des hôpitaux, des maisons de refuge.—M. Prévost s'acquitta de ce ministère avec son zèle ordinaire et réussit souvent à faire, de malheureux détenus, des citoyens utiles à la société.

Le même zèle l'accompagnait aux lits des malades pressés en longues files dans les vastes salles de nos hôpitaux. Egalement agréable et aux patients eux-mêmes, et aux administrateurs de ces établissements, il sut toujours se concilier le respect des uns et la reconnaissance des autres.

Une autre occasion d'exercer encore plus directement sa charité, fut la charge qui lui fut commise d'aumonier des *Pauvres*. Rien, on le sait, n'est plus difficile que de satisfaire aux exigences de la classe souffrante. Ce n'est pas une petite tâche que de faire accepter le secours, toujours trop modique pour la misère qu'on cherche à soulager. C'est là qu'il faut, d'une

part, ce tact, ce discernement, cette intelligence du vrai besoin ; d'autre part, cette tendresse, cette commisération, cette bonté de cœur, et enfin cette patience, cette condescendance, cette douceur inaltérable, en un mot, toutes ces qualités diverses, qui font par leur réunion, le composé tout divin de la charité. Comme pour en réaliser le beau idéal, un homme dont la mémoire est encore un baume pour tous ceux qui l'ont connu, Messire Claude Fay, avait longtemps parmi nous donné le spectacle attendrissant des imitateurs de Vincent de Paul. Ceux qui l'ont vu pendant longues années au milieu de ces groupes, chaque jour renouvelés, d'indigents qui encombraient les avenues de la maison paroissiale, ont pu mesurer ce que renfermait de trésor de vertu ce cœur sacerdotal. Héritier de la charge d'un modèle si accompli et en possession d'imiter ses exemples, Messire Hyacinthe Prévost s'efforça de le faire revivre en sa personne. C'est assez dire combien il dut faire appel à la vertu et aux idées de la foi, pour remplir avec amour ce ministère de dévouement.

Maison de refuge.—D'autres genres de misères non moins dignes de pitié furent aussi l'objet de ses soins et de sa sollicitude. Inutile d'entrer dans le détail de ces œuvres, dont Dieu seul a le secret et dont la société recueille le fruit en recouvrant, rendues souvent à la

vertu, quelques-unes de ses enfants coupables qu'elle avait dû repousser de son sein.

Directeur de la Congrégation des hommes.— Chargé pendant quelques années, de la *Congrégation des hommes de Ville-Marie*, son dévouement à cette œuvre accrut bientôt le nombre des membres de cette honorable société. Ses succès étonnants firent dès lors dire de lui ce qu'un ancien supérieur du séminaire, le vénérable Messire H. Roux, avait dit autrefois du jeune Joseph Comte : " celui-là est taillé pour toutes les situations, et quelque place qu'il occupe, il sera toujours le premier."

L'église des Récollets, lieu de réunion des Congréganistes, était pauvre et peu fréquentée, M. Prévost l'embellit comme par enchantement, et y fit affluer une foule pieuse et recueillie ; heureuse impulsion qui s'est soutenue jusqu'à ce jour.

A son départ de la Congrégation pour aller exercer à la paroisse la charge de curé-d'office, les Congréganistes voulurent lui offrir un souvenir de leur respectueuse reconnaissance. On se cotisa pour lui présenter une montre en or. Ayant eu vent de leur dessein, il leur fit dire qu'il ne pouvait rien recevoir, et les fit prier de vouloir appliquer à l'église de Récollets la somme per-

çue. C'est avec cette somme que plus tard on construisit les bancs des Dignitaires.

Cependant Messieurs les Congréganistes l'obligèrent d'accepter au moins un cœur en vermeil renfermant tous leurs noms. Sur un des côtés on a inscrit :

" A M. H. Prévost, prêtre de St. Sulpice."

Sur l'autre côté on lit: *Memento Congregationis tuæ. (Souvenez-vous de votre Congrégation.)*

V.

M. PRÉVOST CURÉ D'OFFICE DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL.

Curé d'office. — En 1854, M. Prévost fut nommé curé-d'office, charge qui exige la réunion d'une foule de qualités morales, soutenues d'une santé à toute épreuve. Quoique d'un tempéramment altéré par sa terrible attaque du typhus et usé par des travaux incessants, le nouveau curé-d'office sut rappeler ses illustres prédécesseurs, en se montrant toujours à la hauteur de leurs vertus et de leur habileté.

Mettez-vous par la pensée en contact journalier avec une population comme celle de Montréal, obligé de rece-

voir tout le monde, d'entendre le plus petit comme le lus grand, le plus riche comme le plus pauvre ; tiraillé en tous sens et pour toute sorte d'affaires, vous comprendrez alors seulement la somme de patience, de résignation nécessaire à une pareille fonction. Or, jamais M. Prévost n'a manifesté la moindre répugnance, le moindre dégoût ou le moindre ennui.

Il prenait gaiement la chose, toute sérieuse et toute accablante qu'elle était. Tous peuvent lui rendre ce témoignage, qu'il fut toujours le même, bon, empressé, obligeant. Les mères de famille avaient recours à son autorité pour ramener à l'obéissance leurs enfants indociles et insoumis ; et il réussissait presque toujours pour le plus grand bien des uns et des autres.

Quel zèle il montrait pour la réhabilitation des mariages, pour rétablir la paix dans les ménages en discorde, toutes démarches ordinairement couronnées de succès ! Combien de personnes le remercient pour avoir béni et sanctifié des alliances, naguère coupables et désormais chrétiennes ! Prudent comme le serpent, doux comme la colombe, il avait encore la pénétration du regard. Rien dans la ville n'échappait à son attention. On comprend à peine l'étonnant secret par lequel il avait pu acquérir une connaissance si parfaite de tout Montréal, des paroissiens, des noms et prénoms des

pères de familles, de leurs enfants, de leurs domiciles, de leurs occupations.

Son zèle pour la décoration et l'ornementation des églises qui avait encore grandi depuis son départ du collége, put se déployer largement. Sous son administration, la voûte de la Basilique de Notre-Dame fut peinte, le grand chassis du chœur fut placé, les orgues puissantes que tout Montréal admire furent posées, et en dernier lieu, la sacristie fut entièrement renouvelée. M. Prévost aimait son église, et s'il avait, peut-être, plus compté sur lui-même et moins craint de se hasarder dans de grandes entreprises, il eut complètement changé cette magnifique Basilique, il aurait pu marcher heureusement sur les traces de Messire Quiblier; car il possédait, comme ce prêtre illustre, la confiance des catholiques et il aurait pu faire des œuvres pareilles.

Rien n'égalait sa vigilance sur le détail et ses attentions minutieuses, on peut dire, de nuit et de jour. Il s'était imposé, entr'autres, d'aller chaque soir, après la prière, faire une ronde dans son église, souvent jusque dans la cave, dont il avait du reste confié la garde aux hommes les plus fidèles.

On sait l'assiduité qu'il mettait et toute la sollicitude qu'il apportait, chaque semaine, dans le Conseil ordi-

naire de Fabrique, comme aussi dans toutes les Assemblées générales de MM. les Marguilliers.

Toutes les œuvres, qui se rattachaient à la paroisse, excitaient en lui un vif intérêt : Association de Saint Jean-Baptiste et célébration de sa fête nationale—Société de Tempérance—Conférences de Saint Vincent de Paul— Confréries ou Associations de tout genre—Bibliothèque Paroissiale ou Œuvre des Bons Livres — Cabinet de Lecture—Publication de l'*Echo* qui, à titre de reconnaissance pour la mémoire de M. Prévost, a le premier publié ce présent écrit,—tous ces différents objets ont eu ses sympathies et partagé ses soins.

Là où M. Prévost excellait surtout, c'était dans ses avis de chaque dimanche et fête. Nous le voyons encore dans le vaste temple en présence de plusieurs milliers de fidèles. Il a des reproches à leur faire, des conseils à leur donner, des vérités dures à leur dire. Cependant tous l'écoutent avec le respect dû au ministre du Dieu de toute justice, avec l'amour des enfants pour leur père.
On a hâte de l'entendre et on demeure satisfait de ce qu'il a dit.

En voici un léger échantillon : ayant un jour à faire entendre à son auditoire que le produit des quêtes ordinaires, destinées à l'entretien de l'église, lui parais-

sait relativement un peu modique ; comme il touchait là une corde délicate, il expose d'abord avec ménagement à ses auditeurs l'objet de sa représentation ; puis il termine par ces paroles : " Ce qui nous encourage, " M. F., à vous parler ainsi, c'est le bon accueil que " vous avez fait jusqu'ici à tous ceux qui sont venus " faire appel à votre générosité. Il y a tant d'églises " qui se sont élevées et embellies à l'aide de vos chari- " tables offrandes, pourquoi celle-ci qui est la vôtre ne " se ressentirait-elle pas également de vos libéralités ? " N'est-ce pas ici, M. F., que cette maxime devrait " surtout trouver place : *Charité bien ordonnée commen-* " *ce par soi-même.* Ce n'est pas que je trouve vos " aumônes déplacées : à Dieu ne plaise, mais c'est que " rien ne me paraît plus juste que de commencer ici par " penser à nous, et à ne pas oublier ce que nous devons " à la gloire de notre religion et à l'honneur de notre " culte.

" Ainsi, M. F., à toutes vos autres bonnes œuvres, " vous pourrez joindre celle-ci ; et si vous éprouvez un " jour de la consolation à dire : Seigneur, j'ai donné à " manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui " avaient soif ; j'ai revêtu le pauvre et recueilli l'infirme ; " vous n'en éprouverez pas moins à lui dire : Seigneur, " j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où ré-

" side votre gloire : *Domine, dilexi decorem domûs tuæ*
" *et locum habitationis gloriæ tuæ.*"

Ses instructions étaient claires, familières ; c'était le cœur qui parlait au cœur, sans respect humain, sans affectation, et non l'esprit toujours vain dans ses pensées. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux séductions de l'éloquence, ni que son style manquât de charmes et de vigueur, mais il avait pris par son règlement la ferme résolution de ne jamais faire de phrases. N'allons pas croire cependant qu'il parlât sans préparation ; non, docile à l'avis de Fénélon, il respectait trop son auditoire pour s'y aventurer ; comme il désirait toucher plutôt que plaire, il s'attachait plus au fonds qu'à l'enveloppe de ses discours ; et, chose remarquable, après l'avoir entendu, l'âme et l'esprit étaient satisfaits du fond et de la forme de ses entretiens.

En 1850, il fut chargé de prêcher le sermon, le jour de la Saint Jean-Baptiste. On trouvera plus loin quelques fragments de ce discours pris sur des notes incomplètes.

Après tout ce que nous venons de dire, sera-t-on étonné d'apprendre qu'une auréole d'estime, de sympathie ait toujours entouré le nom cher et vénéré de Messire Hyacinthe Prévost. On l'a dit ailleurs : la haute société l'appelait l'aimable et le parfait gentilhomme, et le peuple l'appelait le bon monsieur Prévost.

Cependant ses travaux incessants et nombreux, les fatigues, l'obligation sacrée de se lever assez souvent la nuit, quoique souffrant lui-même, la maladie qu'il avait contractée aux *sheds* et dont il s'était toujours ressenti, commencèrent à altérer gravement sa constitution. D'abord sans maladie bien caractérisée, son zèle pour son ministère lui cachait à lui-même le dépérissement progressif de sa santé. Il parlait peu de son état : on ignorait même s'il le connaissait. On le devinait toutefois à quelques paroles qui lui échappaient à son insu. Ses amis, ses confrères, ses supérieurs justement alarmés, l'engageaient parfois à se ménager davantage ; mais, lui, pressé par l'amour des âmes, comme autrefois St. François de Sales, se contentait de répondre qu'il allait bien et qu'il ne faisait que son devoir. Il devait mourir sur le champ de bataille, les armes à la main, la face tournée vers les autels de son roi. Du reste, cette nature d'élite fut bonne même avec la souffrance et la mort. M. Prévost vit en souriant le trépas venir à lui , et quand il en sentit la dernière étreinte, il l'embrassa, on peut dire, avec la possession complète de ses excellentes facultés. Quelle grâce privilégiée que de conserver à ses derniers moments sa lucidité d'esprit, alors qu'il faut s'apprêter à paraître devant son juge !

VI

SA MALADIE; SA MORT.

Le lundi, 12 septembre, à une heure et trois quarts de l'après-midi, la communauté toute entière des prêtres de St. Sulpice se réunit à l'église pour prendre le St. Sacrement et se rendre processionnellement auprès du malade. M. le Supérieur, en surplis et en étole, revêtu de la chape, portant le Saint Sacrement, se rendit de l'église à l'infirmerie, précédé de ses confrères tenant en main des cierges allumés et récitant à deux chœurs le psaume *Miserere*.

Au milieu de ce concours et en face du Dieu qu'il allait recevoir, M. Prévost fut saisi; mais, il ne put, à cause de son extrême faiblesse, proférer aucune parole. Après une courte, mais tendre exhortation de M. le Supérieur, il reçut la sainte communion avec de grands sentiments de foi et de piété. Il demanda ensuite lui-même l'Extrême-Onction.

Le lendemain mardi, vers trois heures, ayant exprimé encore de lui-même à M. le Supérieur le désir de recevoir l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, il la reçut en présence de plusieurs de ses confrères.

Dans cette circonstance, il renouvela la déclaration qu'il avait faite tant de fois, pendant sa maladie, du bonheur qu'il éprouvait de mourir dans la maison de

Saint-Sulpice, et pria très-expressément M. le Supérieur de vouloir bien le faire savoir au Supérieur Général de la Compagnie, à Paris.

Sentant sa fin approcher, M. Prévost témoigna le vif désir d'avoir un dernier entretien avec son premier et plus ancien directeur de conscience, le Révérend Messire Baile, autrefois directeur du collége et aujourd'hui du Grand Séminaire. Il voulait déposer dans le cœur de ce vénéré confrère, encore une fois avant de mourir, l'expression de sa reconnaissance et de sa confiance, se recommander à lui et recevoir sa dernière bénédiction.

Aucun secours religieux ne manqua donc au cher malade : Sacrements, prières, neuvaines, suffrages des fidèles à qui il fut plusieurs fois recommandé du haut de la chaire, visites fréquentes de ses confrères, surtout présence assidue de son confesseur, le vénérable Messire Billaudèle, qui l'avait constamment dirigé depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, enfin indulgence plénière spéciale, applicable aux mourants.

Le soir du même jour qui précéda sa mort, M. Prévost voulut être, quelques instants, seul avec un de ses confrères, son compatriote, son ancien condisciple et ami particulier, Messire J. J. Perrault, qui pendant sa longue maladie, avait été constamment auprès de lui, lui prodiguant avec empressement les soins les plus

tendres de l'amitié. Après quelques mots sur affaires temporelles, il ne fut plus question jusqu'à sa mort que de Dieu et d'entretiens pieux.

Vers le milieu de la nuit, le malade désira qu'on récitât avec lui les prières des agonisants auxquelles il répondit distinctement. Il continua de souffrir jusqu'à trois heures où il éprouva un étouffement qu'on crut être le symptôme de son dernier soupir. Quelques actes lui furent suggérés auxquels il s'associa autant que sa faiblesse le lui permettait. De temps en temps il portait la main sur son cœur pour s'assurer si le voile de Notre-Dame de Pitié qu'il avait fait demander était bien à sa place. Je veux mourir, disait-il souvent, avec ce voile. D'autrefois on l'entendait prononcer des oraisons jaculatoires, entr'autres ces paroles du Sauveur mourant : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* : *Mon Dieu, c'est entre vos mains que je remets mon âme.* — Et encore cette strophe touchante d'une hymne à la sainte Vierge :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et mortis horâ suscipe.

O Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi, recevez mon âme à l'heure de la mort.

Cette douce invocation à Marie, patronne de la bonne mort, semblait avoir pour son cœur des charmes ineffables.

Enfin, sur les quatre heures et un quart, ses yeux amoureusement fixés sur le crucifix, il dit d'une voix plus haute et plus articulée : Jésus, Marie, Joseph ; puis appuyé sur le bras de son cher confrère et ami, M. Julien Perrault, et en présence de M. le Supérieur, il rendit doucement son âme à Dieu, le 14 septembre 1864, jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Ne dirait-on pas que le divin Maître ait voulu récompenser la piété si édifiante avec laquelle le vénéré défunt se plaisait à porter lui-même la croix, les vendredis du Carême à l'exercice des *stations*, lorsqu'il était chargé des cérémonies de la paroisse ?

Quelques minutes après son trépas, tous ses confrères en étant informés, récitaient pour lui les prières d'usage ; et comme, par une disposition toute spéciale de la Providence, l'instant de son décès venait de coïncider à peu près exactement avec le moment des Messes, en moins de quelques heures, toutes celles de ce jour purent être célébrées par ses confrères de Montréal à son intention.

Cette nouvelle se répandant bientôt au dehors, affecta profondément la population. On s'abordait avec

douleur et l'on se demandait: " Avez-vous appris la mort de ce bon M. Prévost."

Du moment où son corps, revêtu des habits sacerdotaux, put être exposé dans la chapelle du séminaire, elle ne désemplit pas, et chacun recueilli, à genoux devant le corps inanimé du *bon pasteur*, adressait pour lui au Ciel de ferventes prières.

VII.

SES OBSÈQUES.

Le vendredi eurent lieu les obsèques. Ce fut surtout en ce jour que l'on vit de quelle estime M. Prévost jouissait parmi ses compatriotes et les citoyens de Ville-Marie de toute origine et de toute croyance. Près de huit mille personnes assistaient au service religieux. " En cela, observe la *Minerve*, la population de Montréal a voulu montrer aux Messieurs du Séminaire toute la part qu'elle prenait à la douleur et à la perte qu'ils venaient de faire, et donner une dernière marque d'amour et d'affection au regretté défunt. Nous pouvons dire qu'elle a parfaitement justifié ses traditions d'amour et de reconnaissance, dont elle n'a cessé d'entourer ses vénérables pasteurs.

" Malgré le temps incertain, continue le même jour-

nal, une foule immense avait envahi les vastes nefs de l'Eglise de N. D., et se pressait autour du catafalque où reposaient les restes mortels de celui qu'elle pleurait. L'Eglise était comble, comme aux jours de grandes fêtes. Chaque famille semblait y être représentée. La Société de St. Jean-Baptiste, dont M. Prévost avait été si longtemps le chapelain, y assistait en corps. Les enfants des Frères des Ecoles-Chrétiennes, pour lesquels le zélé prêtre avait toujours montré un intérêt si marqué, remplissaient les galeries. Les nefs latérales étaient occupées par nos différentes Communautés, qui ne sont jamais indifférentes à nos calamités publiques ou particulières. Enfin les élèves du collége de Montréal, dont M. Prévost avait été si longtemps la gloire et l'ornement, et ceux du Grand Séminaire, assistaient aux obsèques du bien aimé défunt.

" Le service funèbre fut chanté par le Révérend Messire Granet, Supérieur du Séminaire, assisté du vénérable M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles, ancien curé de Terrebonne, et de Messire Toupin, attaché à l'église de St. Patrice. Au chœur, parmi une foule de prêtres distingués, accourus des divers points du diocèse, et même de celui de Québec, et de St. Hyacinthe : on remarquait M. le Grand-Vicaire Truteau, de l'Evêché de Montréal, et plusieurs cha-

noines, M. Taschereau, recteur de l'Université-Laval, Mgr. Morisson, curé de St. Cyprien et ancien condisciple du défunt, Mgr. Vinet, curé du Sault-au-Récollet, le Rev. P. Saché, recteur du collége Ste. Marie, le Rév. P. Aubert, supérieur des Oblats, M. LaRocque, curé de St. Jean, M. H. Verreau, principal de l'Ecole-Normale, M. Pepin, curé de Bourcherville, le Rév. P. Rezé, supérieur du Collége St. Laurent, M. Rhester, curé de St. Athanase, M. le Directeur du Séminaire de Ste. Thérèse, M. Brassard, curé de Vaudreuil, etc., etc. A l'orgue, un chant des mieux organisés, sous l'habile direction de M. Perrault, faisait entendre de ces voix mâles et vigoureuses, auxquelles la nature de la cérémonie ajoutait encore ce cachet de grandeur et de piété qu'on ne retrouve que dans l'église catholique.

" Après l'absoute, les restes mortels de M. Prévost furent descendus dans les caveaux des Messieurs du Séminaire, où reposent déjà les cendres de tant de saints prêtres. Le bon prêtre n'est plus, mais sa mémoire sera toujours en bénédiction."

Touché du concours si général des fidèles, le Rév. Messire Giband, les remercia publiquement le dimanche suivant, tout en faisant de celui qui en avait été l'objet un éloge bien mérité. Nous demandons pardon à l'illus-

tre orateur, si nous ne rapportons pas bien fidèlement ses paroles :

M. F. ; J'ai à vous remercier, dit-il à peu près en ces termes, au nom de M. le Supérieur, de tous mes confrères et en mon propre nom, de votre nombreuse assistance aux funérailles de M. Prévost, si digne de vos regrets. Nous ne nous attendions à rien moins de votre part. La perte de ce bon et aimable confrère dans un âge relativement peu avancé, nous a causé une vive et profonde douleur, qui ne s'effacera pas de sitôt. Mais cette douleur a été singulièrement soulagée par les témoignages d'estime, d'affection et de respect que vous n'avez cessé de donner à notre cher défunt. Assurément il en était digne, lui qui depuis nombre d'années ne vivait que pour vous. Et sa mort prématurée, amenée sans doute par les fatigues accablantes de son ministère, ne nous autorise-t-elle pas à dire que, comme le *Bon Pasteur, il a donné sa vie pour ses brebis ?*

Regrettez-le donc vivement ce digne prêtre, ce bon pasteur, ce tendre père, qui vous a tant aimés. Ne vous bornez pas à de stériles regrets : priez pour le repos de son âme, faites des communions à son intention, afin que, si elle est encore retenue par la justice de Dieu dans la prison du Purgatoire, elle puisse en sortir au plus tôt et aller jouir de la vue de son Bien-Aimé.

Ainsi tout s'est réuni pour verser, avec la prière, des larmes sincères sur la tombe de l'humble sulpicien, qui comme son divin modèle, *a passé en faisant le bien, pertransiit benefaciendo.*

Puisse son souvenir vivre toujours dans l'esprit de notre population si religieuse ! Puisse l'histoire de sa vie être, pour tous, une continuelle exhortation à la piété, à la charité, à toutes les vertus !

Dilectus Deo et hominibus ; cujus memoria in benedictione est.

Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction. (Eccli. cap. 45 .v. 1)

J. M. J.—A. M. D. G.

RETRAITE DE 1848. (1)

RÈGLEMENT.

Prêchant un jour à la paroisse et commentant ces dernières paroles du Sauveur mourant, " *sitio, j'ai soif*," je disais à mes auditeurs que cette soif du divin Maître, n'était pas seulement une soif naturelle, mais plutôt une soif intérieure, une soif de nos âmes et de nos cœurs. J'ajoutai que cette soif était passée dans le cœur du prêtre, s'il était ce qu'il devait être.

Je serais un menteur et un hypocrite, si je ne soutenais ces paroles par ma conduite et si mon

(1) 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863.

zèle ne répondait pas aux expressions de mes lèvres. Donc, le zèle pour le salut des âmes doit être maintenant le mobile de mes actions ; donc, c'est lui que je dois envisager dans l'exercice du saint ministère. Oui, Seigneur : *dixi, nunc cœpi ; je l'ai dit, je commence maintenant ;* tel est le fruit que je veux retirer de ma retraite. A cet effet, je veux observer le présent règlement, comme devant m'aider à acquérir ce zèle que je veux avoir, et comme devant aussi m'aider à le montrer, dans les occasions qu'il plaira à la divine providence.

O Marie, inspirez-moi les saintes résolutions et pratiques par lesquelles je pourrai satisfaire au zèle de votre cœur ainsi qu'à celui de votre divin Fils !

1° Lever.—Je me lèverai à l'heure indiquée par le règlement de la maison, un quart d'heure avant les autres, par permission. Au premier signal, je ferai sur moi le signe de la croix et ferai aussitôt à Dieu, par Marie, l'offrande de mon cœur et des actions de la journée. Je m'habillerai modestement, repassant en mon esprit le sujet d'oraison. Après m'être habillé,

avant de sortir de ma chambre, je me mettrai à genoux pour demander la bénédiction de la Ste. Vierge, par ces paroles : *nos cum prole piâ benedicat Virgo Maria ; Vierge Marie, bénissez-moi par votre divin Fils.* Je le fesais étant séminariste, et je ne doute point avoir obtenu par là beaucoup de grâces.

2° Oraison. — C'est en vain que j'essayerai de devenir zélé, si je ne suis pas homme d'oraison. Nécessité donc pour moi de la faire, et de la bien faire ; nécessité aussi de n'y aller que bien préparé, et de prendre les moyens qui doivent m'en assurer le succès. Donc, je dois pratiquer le recueillement, si nécessaire que sans lui, je ne serais qu'un fantôme de prêtre ; je le pratiquerai dans ma chambre, et encore au dehors, en m'entretenant de quelque bonne pensée ; par là je pourrai me délivrer de cette multitude de pensées inutiles qui cherchent sans cesse à occuper notre cœur. (Une heure d'oraison en commençant à cinq heures.)

Je ferai avec la communauté la première demi-heure ; je suppléerai à l'autre par une

préparation plus longue à la Ste. Messe, ou en allongeant l'action de grâces.

3° Messe.—Oh ! qu'il m'importe beaucoup que je la dise bien ! impossible de faire rien de bon, si la Ste. Messe est pour moi une action ordinaire ; je tomberais bientôt dans une tiédeur qui me conduirait insensiblement à l'endurcissement du cœur. Je ferai donc tous mes efforts pour la bien dire ; je m'y préparerai de mon mieux, réveillant en moi les sentiments de la foi, et purifiant mon cœur par un acte de contrition, avant de la commencer ; j'éviterai toute action qui serait de nature à me distraire.

Je ne commencerai jamais sans avoir formulé mes intentions ; je ne me bornerai pas à une intention principale ; j'aurai en outre quelques intentions particulières ; le St. Tribunal, les malades, mes parents, etc., m'en fourniront assez.

Je dirai la Messe au lieu et à l'heure indiqués ; si l'obéissance ne m'appelle nulle part, je la dirai aussitôt après mon oraison.

4° Bréviaire.—Si la récitation du St. Office est une source de grâces, il n'en est pas moins aussi une source de péchés, dès qu'on n'y ap-

porte pas les dispositions requises. Résolution donc de le bien dire ; pour cela,

1° je ne le dirai pas dans les lieux où je pourrais être distrait ;

2° avant de commencer, je me recueillerai, formulerai mes intentions, et me mettrai en la sainte présence de Dieu ;

3° en le récitant, j'éviterai la précipitation et prendrai tout le temps nécessaire ; j'essayerai aussi d'entrer dans les sentiments du St. Roi Prophète et m'unirai à lui et à toutes les dispositions qu'il a eues en composant les Psaumes.

Je ne sortirai jamais le matin, hors quelque cause légitime, sans avoir récité les petites heures ; je dirai Vêpres et Complies après la récréation.

Pour Matines et Laudes, je les réciterai auprès de mon confessionnal, ou avant d'y aller lorsque je prévoirai ne pas en avoir le temps.

N. B.—Pour le bréviaire, m'occuper intérieurement suivant le tableau qui est en ma possession. (*On le trouvera à la fin du volume.*)

5° Ecriture Sainte.—Impossible de dire bien mon bréviaire, d'annoncer avec fruit la parole de Dieu, d'exhorter avec piété, si je n'étudie la Sainte Ecriture, le livre du prêtre par excellence. A cet effet,

1° je lirai tous les jours un chapitre de l'Ancien Testament ;

2° un chapitre du Nouveau, à l'examen particulier. En outre je donnerai une demi-heure à l'étude des psaumes.

6° Théologie. — *Væ vobis duces cæci ; malheur à vous, guides aveugles.* Pour éviter ce malheur et cette malédiction de Dieu sur ceux qui y vont à l'aveugle, je donnerai tous les jours une demi-heure ou au moins un quart d'heure à l'étude de la Théologie ; j'y ajouterai une courte lecture de quelques pages de l'histoire de l'Eglise ; et si mes occupations me le permettent, je profiterai de ce temps pour étudier la religion et ses dogmes dans quelques bons livres.

7° Lecture Spirituelle.—Après mon bréviaire,

ma principale occupation sera de m'acquitter de ma lecture spirituelle ; si pour quelque raison, je n'avais pu la faire, j'y suppléerais le soir par un chapitre de l'*Imitation ;* la faire le matin ou après la récréation.

8° Coucher.—Après la prière du soir, recueillement et grand silence. Je terminerai la journée par la récitation de mon chapelet : trois choses à éviter en le récitant, défaut d'intention, de recueillement, et précipitation.

Lecture d'un sujet d'oraison, si déjà il n'en a pas été lu un, après la prière de la communauté. Enfin, je ferai cette dernière action avec modestie, je tâcherai de m'endormir dans de saintes pensées. Je ne retarderai jamais l'heure de mon coucher au-delà de neuf heures et demie.

9° Confession.—Toutes les semaines, je ne manquerai pas de me confesser. J'en connais assez le besoin ; qu'il suffise de me rappeler le bien que j'ai éprouvé, toutes les fois que j'y suis allé. Mais je tâcherai de faire mes confessions de mon mieux, m'y préparant avec tout le soin

possible ; m'examinant avec soin et m'excitant surtout au regret et au repentir.

Les Saints se confessaient chaque fois, comme si c'était la dernière de leur vie. Suivre leurs exemples, ils me conduiront en toute sûreté au salut éternel.

Eviter dans ma confession la routine qui peut se glisser facilement dans cette pratique de la confession de tous les huit jours ; dans l'examen, éviter l'empressement de finir au plus tôt, sous le prétexte que je ne suis pas obligé de confesser les péchés véniels.

Pour motifs de contrition, la passion du Sauveur, et les plaies de son St. Cœur. (Fidélité, 1850)

Convenir avec mon confesseur d'un défaut à éviter et d'une vertu à acquérir ; en rendre compte en peu de mots à mon confesseur à la confession suivante. (Fidélité, 1850.)

10° Confessionnal.—J'observerai au confessionnal les règles suivantes :

1° J'y serai assidu, ne m'en dispensant pas sous le moindre prétexte ; il vaut mieux que je ne trouve pas de pénitents, que si les pénitents

étaient obligés de me chercher partout. J'y serai tous les jours, hors le cas où l'obéissance m'appellerait ailleurs, le matin jusqu'à huit heures, hors le temps pascal ; l'après-midi depuis trois heures jusqu'à sept. Les jours de congé cependant, j'irai un peu plus tard. (Les samedis et veilles de fêtes, vers les deux heures et quart.)

2° Je ne ferai acception de personne, et recevrai avec la même charité les pauvres comme les riches et ne refuserai personne sans raison.

3° Avant la confession, je dirai avec ferveur mon " *Veni Sancte Spiritus,*" pour obtenir les lumières de l'Esprit Saint ; j'y ajouterai un *Ave Maria* pour me recommander à la T. S. Vierge.

4° Pendant la confession, 1° je serai attentif à ce que me dira le pénitent ; 2° je ne me presserai pas d'aller au plus vite ; 3° j'élèverai souvent mon cœur à Dieu pour me recommander à lui et lui recommander mes pénitents.

5° Après la confession, dire mon *Sub tuum*, etc. ; demander au bon Dieu pardon des fautes que j'aurai pu avoir commises.

Je me rendrai compte de temps en temps de la manière dont je me suis conduit dans tel

ou tel cas, et sur quels principes j'ai donné ou refusé l'absolution.

11° Malades.—Je partirai au premier instant lorsqu'un malade exigera les secours de mon ministère. S'il est en danger, je m'empresserai de lui donner les derniers sacrements, m'embarrassant peu du temps que j'y donnerai, me rappelant qu'un malade en danger a droit à ma présence plus que cent personnes qui m'attendraient au confessionnal ou ailleurs. Je n'abandonnerai pas mes malades après les avoir administrés, mais je les visiterai de temps en temps pour les fortifier dans leurs derniers moments.

Je ferai cette visite le matin ou pendant la récréation de midi. Deux choses à éviter par rapport aux malades; faire les visites trop longues, et attendre trop de temps pour les administrer.

12° Visites.—Outre les malades, il est quelquefois à propos de faire certaines visites de convenance, etc. ; les faire courtes et rares sera toujours le mieux pour le prêtre ; il y a plus à

perdre qu'à gagner dans un commerce trop fréquent avec le monde.

13° Chaire.—Lorsque j'aurai à prêcher, je le ferai de mon mieux et m'y préparerai avec tout le soin possible. Je n'aurai jamais la témérité de le faire sans préparation, ce serait évidemment tenter Dieu. De même en sera-t-il toutes les fois que j'aurai à parler aux autres ; j'aurai à prévoir ce que je dois leur dire ; mais, pour le faire avec piété et dans la vue de plaire à Dieu, j'observerai :

1° De ne jamais faire de préparation qu'elle ne soit précédée de la prière ; et lorsque ce sera en certains lieux et devant certaines personnes qui exigeront plus de préparation, je recommanderai la chose à Dieu plusieurs jours auparavant, au St. Sacrifice.

N. B. Si je fais bien mon oraison, je prêcherai avec fruit.

2° Je ne m'amuserai pas à faire des phrases, ni à vouloir briller par le style ou les ornements du discours ; ce serait, à la vérité, le moyen de plaire, mais aussi de ne réussir jamais et de ne retirer aucun fruit.

3° Je ne chercherai pas à tout tirer de mon fond, car ce ne serait pas toujours bon ; je me servirai surtout de la Ste. Ecriture et des Pères de l'Eglise, ce moyen m'a déjà réussi.

(Après avoir prêché bien ou mal, gare à la vanité ou à l'amour-propre.)

VERTUS.

I Chasteté.—*O ! quàm mundæ debent esse manus illæ ! quàm purum os ! quàm sanctum corpus ! quàm immaculatum cor erit sacerdotis, ad quem totiès ingreditur auctor puritatis ! Oh ! quelles doivent être innocentes les mains du prêtre, que sa bouche doit être pure, son corps saint et son âme exempte des plus légères táches pour recevoir si souvent l'auteur de la pureté !* dit l'auteur de l'*Imitation*, (liv. 4, chap. 11, n° 6.)

Concluons de là que le prêtre doit être sur la terre un ange de pureté. Quels devront donc être mes efforts pour maintenir mon cœur et le préserver du souffle empesté du péché ! A cet effet, j'observerai les règles suivantes :

1° Je ne visiterai que rarement, et toujours

pour de bonnes raisons, les personnes d'un sexe différent, et mes visites seront courtes ; *sermo cum mulieribus sit rarus, brevis et austerus,* a dit St Jérôme.

2° Je pratiquerai partout la modestie des regards, ne les arrêtant jamais volontairement sur une personne quelconque.

3° Je me défierai de moi-même, et recourrai souvent à la prière pour obtenir la pureté de cœur et de corps, qui m'est si nécessaire, ayant le bonheur de dire la Ste. Messe tous les jours. Je la demanderai donc constamment à Dieu pendant le St. Sacrifice et pendant la récitation de mon bréviaire.

4° Dans les tentations, je ne me découragerai pas ; mais je prendrai tous les moyens de n'y pas succomber. A la première attaque, je me réfugierai dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, comme dans une forteresse où rien ne saurait m'ébranler. Je mettrai à profit ces tentations en m'humiliant davantage. Je me rappellerai que telle est la vie du chrétien sur la terre, et je m'encouragerai par ces paroles de la Sagesse : *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cùm*

probatus fuerit, accipiet coronam vitæ ; heureux celui qui souffre patiemment les afflictions, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. (St. Jacq. ch. 1. v. 12.)

Jésus-Christ s'est laissé tenter ; St. Paul l'a été, les autres saints aussi ; je ne puis pas me croire exempt de cette loi qui, quoique bien humiliante, sert à nous purifier.

II Humilité.—Mais comme je ne saurais être chaste, si je ne suis pas humble, je m'efforcerai avant tout d'acquérir cette vertu, par tous les moyens possibles. Pour cela,

1° je la demanderai fréquemment à Dieu à la Ste. Messe et au bréviaire ; tous les jours je consacrerai une dizaine de mon chapelet pour solliciter Marie, par son humilité si grande, de m'obtenir celle qui convient à un prêtre et à un enfant de Mr. Olier.

2° Je serai en garde contre le moindre sentiment d'orgueil ou d'amour-propre qui pourrait s'élever dans mon cœur ; et lorsque je m'en appercevrai, je ferai un retour sur moi, sur ma vie passée, ma vie présente. Oh ! alors je verrai

bien qu'il n'y a rien en moi d'où je puisse tirer quelque gloire.

3° Dans mes paroles, j'éviterai de parler de moi ou de tout ce qui me regarde ; le faire, c'est déplaire à Dieu, c'est manquer de convenance à l'égard du prochain ; c'est l'ennuyer.

4° Dans mes actions, j'éviterai la recherche de moi-même et de l'amour-propre, et je tâcherai de les faire avec de bonnes et saintes intentions, dans l'unique but de faire mon salut et de plaire à Dieu. O mon Dieu ! c'est, en vérité, une bien grande folie de vouloir s'approprier quelque chose qui n'est pas à soi ! Persuadez-moi bien de cette vérité que je n'ai rien en propre, et que si vous m'ôtiez tout ce qui vous appartient, il ne me resterait que le néant et le péché.

III Mortification.—Mais, a dit le pieux auteur de l'Imitation, *tantùm proficies, quantùm tibi ipsi vim intuleris ; vous ne ferez de progrès qu'autant que vous vous ferez de violence.* (*Imitation*, liv. 1, ch. 25, n° 11,) Je ne serai donc ni humble, ni chaste, et je n'avancerai nullement en la perfection, si je ne me renonce, si je ne m'oublie, si enfin je ne pratique la mortification. Si je ne

puis la pratiquer au même degré que les saints, il faut au moins que je le fasse en quelque chose.

1° Je pratiquerai la sobriété dans mes repas, me contentant de ce qui sera donné et ne parlant jamais de ce qui sera servi.

2° Je serai pareillement satisfait de ma chambre et des habits que l'on me donnera.

3° Je serai fidèle à tous les points du règlement sans exception : si j'ai ce soin, vû mes dispositions actuelles, je me renoncerai, j'en suis sûr, tout le long du jour.

4° Je me renoncerai encore, en évitant la mauvaise humeur, lorsque j'aurai à faire quelque chose qui me peinera ou me fatiguera, comme d'aller aux malades, la nuit, au mauvais temps, me lever le matin, au premier signal etc.

5° Lorsque l'occasion se présentera de faire plaisir à un confrère, quand même la chose me contrarierait, je m'offrirai néanmoins pour la faire.

IV Obéissance.—Je pratiquerai la plus grande obéissance à l'égard de Mr. le Supérieur, ne me refusant à rien de ce qu'il me commandera,

quelque contrariant que ce soit. Cependant si, en conscience, je croyais devoir objecter quelque chose, je le lui témoignerais avec ouverture de cœur, et je lui dirais les raisons et les motifs que je pourrais avoir contre tel et tel emploi qu'il voudrait me confier, le faisant néanmoins avec respect et soumission.

Cette obéissance que je dois à Mr. le Supérieur en personne, je la dois aussi à ceux qu'il a revêtus d'une partie de son autorité en quelque chose : je serai donc soumis et obéissant aux confrères qui par leurs emplois ou charges, auront à me commander. (*Fidélité.*)

Enfin, je serai respectueux envers tous ceux que l'âge et la vertu placent au-dessus de moi.

V Emploi du temps.—J'ai perdu bien du temps ; si j'avais employé utilement celui qui m'était donné, j'aurais pu éviter bien des fautes. Je prends donc dans cette retraite, la résolution de ne perdre volontairement aucun moment du jour, et de m'occuper autant que possible. Par là j'éviterai l'oisiveté, j'éviterai encore de manquer au règlement et par suite j'éviterai bien des fautes.

Donc je n'irai pas à la salle lire les journaux et gazettes, je n'irai pas dans la chambre d'un confrère, perdre mon temps et lui faire perdre le sien, etc.

Le temps est une chose précieuse, etc. etc.

J'éviterai les visites inutiles, et je ne sortirai de ma chambre que pour de bonnes raisons, etc.

DÉVOTIONS.

Comme enfant de Mr. Olier, j'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement de l'autel et à la T. S. Vierge, et j'y joindrai la dévotion au Sacré-Cœur, ayant le bonheur de faire partie de l'association établie en son honneur.

I Très-Saint Sacrement.—J'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement ; c'est la dévotion par excellence du prêtre et du Sulpicien, et en la faisant paraître, je ne crois pas devoir faire un acte de surérogation, mais je remplirai mon devoir et mes obligations. Je témoignerai cette dévotion par la manière dont je dirai la sainte messe, m'y préparant, faisant l'action de grâces, et vivant avec toute la pureté possible. Pour

entrer entièrement dans ces sentiments, j'aurai à éviter les péchés véniels ; je ferai donc tous mes efforts pour en diminuer le nombre tous les jours. Cette dévotion, je la ferai encore paraître par mon maintien dans les églises, surtout pendant les saints offices, me gardant bien de la moindre chose qui serait tant soit peu contraire à la modestie et à la décence, évitant de promener mes regards sur l'assemblée des fidèles, ne passant jamais devant l'autel sans saluer et adorer celui qui y réside, modérant mes pas ; en un mot, me conduisant dans la maison de Dieu, au moins, avec le même respect et la même décence que j'aurais dans la maison d'un roi de la terre.

1° Je ferai tous les jours dans l'après-dîner une visite à N. S. ; mais comme il peut arriver quelquefois que mes occupations ne me le permettent pas, j'aurai soin de faire tous les jours mon action de grâces à l'Eglise, afin d'y pouvoir suppléer.

2° Dans mes oraisons, quand le sujet s'y prêtera, je m'appliquerai à méditer sur les vertus que N. S. fait paraître en son sacrement d'amour ;

par exemple, en méditant sur la vertu d'humilité, je me rappellerai comment Notre Seigneur nous en donne, dans l'Eucharistie, un grand exemple.

3° Ne pas omettre la demi-heure que je dois faire chaque semaine, en surplis, au nom de la communauté.

II Très Ste. Vierge.—Si je veux me maintenir dans l'amitié de mon Dieu, pratiquer la vertu, et être un bon prêtre ; si je veux aussi contribuer à la sanctification du prochain et bien diriger les âmes qui me seront confiées, il me faut, à la dévotion au St. Sacrement de l'autel, joindre la dévotion à la Sainte Vierge ; impossible autrement de faire quelque chose de bien et de bon. Avec son secours et son assistance je puis tout, et je suis fort, *omnia possum.* D'ailleurs la reconnaissance seule devrait suffire à m'attacher pour toujours à servir et à aimer Marie. Si je suis prêtre aujourd'hui, à qui le dois-je, sinon à cette Vierge d'amour qui n'a cessé de me donner les témoignages les plus tendres de pitié et d'intérêt ? Voici les pratiques que j'observerai en son honneur :

1° Je m'efforcerai de célébrer ses fêtes avec toute la piété possible ; me préparant à leur célébration par une neuvaine, telle que prescrite dans le *Traité des Indulgences.* (J'y manque)

2° Tous les jours, je dirai mon chapelet à l'heure indiquée ci-dessus.

3° Tous les samedis, je ferai l'oraison sur une des vertus de la T. S. Vierge, ou sur un de ses priviléges.

4° Je m'appliquerai à bien faire les petites prières que j'ai à dire tous les jours en son honneur, telle que l'*Angelus*, le *Sub tuum* etc., etc.

5° En sortant de ma chambre et en y entrant, je lui demanderai sa bénédiction, aussi bien que le matin et le soir.

Enfin je tâcherai de la servir et de l'aimer de tout mon cœur, étant bien assuré que la fidélité que j'aurai pour elle devra un jour me conduire au port éternel : *servus Mariæ nunquàm peribit, le serviteur de Marie ne périra jamais.*

Je prendrai aussi à cœur d'inculquer cette dévotion aux autres, aux personnes surtout qui me donneront leur confiance. Je donnerai sou-

vent à celles-là, au St. Tribunal, pour pénitence des actes à faire en l'honneur de Marie ; je les mettrai sous sa protection et je prétendrai ne les diriger qu'avec son aide.

III Sacré-Cœur.—A ces deux dévotions, j'ajouterai celle du Sacré-Cœur de Jésus, auquel je me suis lié d'une manière particulière en entrant dans son Association. Pour l'honorer d'une manière toute particulière, je me propose les moyens suivants :

1° Tous les matins, en faisant l'offrande de mes actions, la faire par le Sacré-Cœur, et m'unir à toutes ses dispositions intérieures.

2° Ne pas oublier le rendez-vous que tous les membres se donnent dans le cœur de Jésus tous les jours, à neuf et à quatre heures; si j'oubliais de le faire à ces heures, je le ferais au premier moment que j'y penserais.

3° Tous les vendredis, je ferai mon oraison sur un mystère de la Passion de N. S., et le premier vendredi de chaque mois, je la ferai sur le Sacré-Cœur et je tâcherai en ce jour, de ranimer ma dévotion, en le passant dans le plus grand recueillement.

4° Je tâcherai aussi d'inculquer cette dévotion aux autres fidèles.

IV Indulgences.—Comme la dette dont je suis responsable est bien grande, et que je suis bien loin d'y avoir satisfait, ne le pouvant faire d'ailleurs par moi-même, j'aurai recours aux Indulgences, comme à un moyen de pouvoir m'acquitter.

Pour cela, je tâcherai de gagner les indulgences suivantes :

1° Tous les jours, en récitant la prière : *En ego ô bone Jesu ! ô bon et très doux Jésus*, etc.

2° Le premier dimanche de chaque mois ; pour cela bien réciter l'*Angelus*, chaque jour.

3° Le deuxième dimanche du mois, comme étant de la Confrérie du Scapulaire.

4° Le troisième dimanche, comme étant membre de la Confrérie de la Bonne-Mort.

5° En gagnant les autres indulgences proposées à la dévotion des fidèles.

V Retraite du mois.—Tous les mois, je ferai un jour de Retraite pour me ranimer dans la piété. Dans cette retraite, j'examinerai les fautes du mois passé, et je prendrai les résolutions

nécessaires pour le mois suivant. Je ferai ce jour-là, ma préparation à la mort et j'en ferai le sujet de l'oraison du matin. Je ferai cette retraite, le dernier jeudi de chaque mois ou le premier jour libre après.

(Signé) F. H. Prévost, Ptre S. S.

J. M. J.

FRAGMENT D'UN DISCOURS

Prononcé par le Rév. Messire M. François Hyacinthe Prévost prêtre de St. Sulpice, dans l'Eglise paroissiale de Montréal, pour la fête nationale de la St. Jean Baptiste, 24 juin 1850.

INFLUENCE DE LA RELIGION. (1)

Messieurs,

S'il est des devoirs que la Patrie exige de tout citoyen, il en est aussi que la Religion lui commande. Ces devoirs, vous les avez compris, vous les connaissez parfaitement. L'éclat,

(1) Ce projet de discours, trouvé parmi les anciens papiers de M. Prévost, était loin d'être complet: nous donnons ici ce que nous avons pu en recueillir comme un souvenir de ses premiers travaux, au début de son ministère à la paroisse de Montréal.

la pompe, l'empressement avec lesquels vous célébrez cette fête, nous en sont un sûr garant. Oui, Messieurs, ces bannières nationales avec leurs emblèmes religieux, cette harmonie sainte mêlée aux chants de la patrie, ce concours des citoyens de toutes les classes dans le temple, ces vœux formés aux pieds des autels pour la prospérité commune, tout cela ne dit-il pas hautement que vos cœurs ne battent pas moins pour la Religion que pour la Patrie ; et que, si vous êtes fiers du sang qui coule dans vos veines, vous ne l'êtes pas moins du précieux héritage de la foi que nos pères nous ont transmis ? Ah ! puisse ce précieux germe, se développant tous les jours, servir efficacement à la prospérité et au bonheur de notre jeune Canada ! Puissent les enfants de cet heureux pays goûter toujours cette paix, cette tranquillité, cet ordre qui en sont les doux fruits !

Mais ces vœux et ces souhaits que forme en ce beau jour votre patriotisme, ne sauraient se réaliser qu'autant que vous serez fidèles à marcher sous l'étendard de la Religion. Les arts auraient beau briller, le commerce fleurir, les

lumières s'étendre, toujours sera-t-il vrai de dire que la Religion, et la Religion seule, pourra soutenir notre pays et le rendre heureux ! et bientôt nous verrions le corps social, dont nous faisons partie, se dissoudre dans l'anarchie, ou s'abrutir dans la servitude, si la Religion ne le vivifiait plus ; car " si Dieu, dit le Prophète, ne garde lui-même la Cité, c'est en vain que veillent à ses portes ceux qui sont préposés à sa garde."

Telle est, Messieurs, la pensée que je viens aujourd'hui développer devant vous, veuillez me suivre, en m'accordant votre attention et surtout votre indulgence.

Un des plus grands désirs de l'homme, c'est de voir régner partout l'ordre, cet ordre que réclament impérieusement le besoin des familles et celui des particuliers. Mais cet ordre si nécessaire, qui le procurera à la société, qui le lui donnera ? La Religion et la Religion seule ; car tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'homme, soit comme individu, soit comme membre de la société, la Religion seule en est la source et l'origine. Interrogez tous les siècles,

consultez toutes les traditions, fouillez dans les plus anciens monuments de l'histoire, et partout vous verrez que là où il n'y a point eu de religion, il n'y a eu qu'anarchie, désordre et confusion.

En effet, la société ne peut se maintenir heureuse qu'autant qu'elle peut mettre un frein aux passions et aux vices qui en troublent la tranquillité. Or, ce frein, où le trouver? nulle part ailleurs que dans la Religion.

En effet, serait-ce dans les lois humaines? Il est vrai que la crainte de la loi, celle de l'autorité qui veille à son exécution, ou de la peine qu'encourt celui qui la viole, opposent une digue puissante à l'entraînement du vice et préviennent par-là bien des crimes. Mais si cela est certain, il est certain aussi que la loi humaine, n'atteignant que le crime qui s'est produit au dehors, n'a aucune action sur la volonté coupable qui l'a enfanté. Elle arrête bien le bras, mais elle laisse au cœur toute sa perversité : au fait matériel se termine toute son action ; tout ce qui ne nuit pas visiblement au bien public n'est plus de son ressort.

Que, multipliant les moyens de répression, qu'élargissant les prisons, que dressant partout l'échafaud, le législateur parvienne à intimider l'assassin, à refouler dans l'ombre le malfaiteur armé du poignard, aura-t-il extirpé par-là, du sein des sociétés, le poison qui les ronge ?

(Suivent les indications d'un développement que nous n'avons pas le droit de compléter, et qui se terminent par cette citation bien appropriée du Cardinal de la Luzerne :)

" La loi humaine n'est qu'une faible barrière opposée à un torrent ; elle ne peut arrêter que les rochers qu'il roule ; et quand ils se seront amoncelés,ils finiront par l'entraîner elle-même ; tandisque la loi religieuse est une digue insurmontable qui repousse le choc continuel des eaux : c'est le commandement que Dieu a donné aux flots de se briser sur le rivage : " *hùc usque venies.* Il faut donc pour maintenir l'ordre dans la société un frein plus fort que celui des lois humaines.

Où donc encore le trouver ce frein ? Sera-ce dans l'intérêt que l'homme a de se montrer vertueux ? Mais n'est-ce pas une chimère de sup-

poser que cet intérêt prévale sur l'entraînement des passions mauvaises ? En effet quel langage tiendrait-il cet intérêt, lorsqu'il se trouverait en conflit avec celui du vice ? Quel influence exercerait-il sur l'homme passionné, lorsque celui-ci pourrait dérober ses convoitises aux regards du public, sous le voile impénétrable d'un secret assuré ? Que gagnerait-il, par exemple, sur l'injuste détenteur d'un bien dont personne ne revendique la propriété ? Comment pourrait-il persuader à l'innocence indigente de résister généreusement aux appas de la séduction ? Comment persuaderait-il à l'homme que le malheur pousse au crime, de demeurer dans une vertueuse pauvreté ? C'est donc en vain que la philosophie prétendrait trouver dans l'intérêt privé une autre barrière contre les passions et les vices.

" Sans l'espérance des biens à venir, écrivait un des coryphées du philosophisme du dernier siècle, on pourrait mettre la vertu et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif : *vanité des vanités, tout est vanité.*"

Qu'on ne vienne pas encore nous vanter le désintéressement, la bonne foi, la probité, les sentiments d'honneur et de délicatesse, comme existant chez les hommes pour qui d'ailleurs la Religion n'est qu'un nom.

(Ici, l'orateur ayant réfuté directement cette nouvelle chimère, dépeint, avec trop de vérité, l'influence des hommes pervers sur les destinées des sociétés.)

Que deviendrait le monde, dit-il, gouverné par de tels hommes ? Ce qu'il deviendrait, écoutez bien, chrétiens mes chers concitoyens : Vous n'auriez pas seulement à gémir sur vos autels renversés, sur vos temples démolis, sur vos ministres égorgés ou futigifs, etc., etc. ; mais constitution, lois, justice humaine, tout disparaîtrait, et il ne resterait plus que la force et les passions. Tout le monde voulant commander, personne ne voudrait obéir ; on se disputerait le pouvoir avec rage, et l'Etat déchiré, deviendrait bientôt la proie de la haine et de la cupidité des factieux. Devenu indépendant de toute autorité et libre de tout devoir, l'homme ne reconnaîtrait plus d'autre règle que

celle de ses désirs, d'autre loi que sa force. Ainsi donc, oubli profond des devoirs, mépris pour la vertu ; ambition, et volupté devenues le mobile de toutes les actions ; tout ce qui fait le bonheur des hommes réunis en société, comme la concorde et la paix, l'union domestique, l'amitié fidèle, la tendre compassion, la mutuelle sécurité, à jamais bannies ; familles désunies, parents armés contre parents ; tel serait l'état déplorable où aboutirait fatalement une société régie par des principes anti-chrétiens. Aussi s'écriait le patriarche de l'impiété : " Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire de ces êtres infernaux qu'on nous peint sans cesse acharnés contre leurs victimes."

Et d'ailleurs, n'est-ce pas là, au langage des Saints Livres, l'état des peuples sans religion : " Un peuple entier, nous dit le Prophète, se ruera homme contre homme, voisin contre voisin ; et avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont élevé leur langage et leurs inventions contre Dieu."

Jetons, en effet, Messieurs, un regard en arrière, et un spectacle fécond en désastres ne nous montrera-t-il pas l'accomplissement trop réel de cette effroyable prédiction ? O France ! n'en fis-tu pas la cruelle expérience, quand sur les débris du trône et de l'autel, quand sur les ossements du prêtre et du souverain, parut la philosophie avec son règne de *Terreur ?* Que de sang ce règne d'un jour ne versa-t-il pas dans tes villes et tes campagnes ? Que d'horreurs n'excita-t-il pas chez tes enfants ? que de ruines cette philosophie n'amoncela-t-elle pas sur ton sol ? Et lorsque la Religion reparut dans ton sein, que de désastres ne lui fallut-il pas réparer, que de plaies n'eut-elle pas à cicatriser ?

De tout ce que nous venons de dire, concluons hardiment, Messieurs, qu'il n'y a que la Religion qui puisse maintenir le bon ordre et les mœurs ; que seule, elle veille à la sûreté des individus et à la conservation des familles ; en un mot, que seule, elle est la base de tout l'ordre social.

Qu'on lui laisse donc exercer son empire, qu'on lui permette d'introduire partout son code, qu'on ne s'oppose pas à son action bienfaisante ; et

bien loin de nuire à la société, et d'en arrêter les progrès par ses lois, marquées au coin d'une sagesse infinie, elle en fera fonctionner tous les rouages avec une précision, une justesse et un ensemble admirables. Seule, elle maintiendra une parfaite harmonie entre les chefs et les subordonnés, prévenant chez les uns les désordres de l'anarchie, chez les autres l'abus tyrannique du pouvoir. D'elle-même, elle classera les membres de la société, les plaçant dans des conditions diverses, mais en leur assignant des fonctions, en leur imposant des devoirs qui n'auront d'autre but que le bonheur commun. Elle fera régner la justice chez le magistrat, la probité chez le négociant, le désintéressement chez le ministre d'Etat, l'amour du travail chez l'artisan, chez tous l'éloignement du vice et la pratique du bien, source de tout dévouement et premier germe des actions héroïques.

Il n'est donc pas besoin d'insister davantage sur une vérité palpable et dont vous êtes tous convaincus.

II.

Mais, si la Religion est la base de l'ordre dans la société, elle l'est aussi de sa prospérité et de son bonheur.

Je regrette beaucoup, Messieurs, que le temps ne me permette pas de développer cette dernière réflexion ; cependant, avant de terminer, disons-en quelques mots.

La prospérité publique consiste surtout dans l'amour du travail, dans l'activité du commerce, dans la gloire des arts, dans le progrès des lettres, dans cet esprit de générosité qui inspire tous les sacrifices, qui accepte tous les dévouements. Or, je vous le demande, la Religion en faisant du travail une obligation, et de l'oisiveté un vice, ne favorise-t-elle pas efficacement l'industrie ? ne protége-t-elle pas le commerce, en condamnant la mauvaise foi, les supercheries, les banqueroutes frauduleuses, les spéculations injustes, les entreprises téméraires qui compromettent la fortune publique et l'aisance des familles ?

Est-ce donc sérieusement qu'on pourrait se

demander si la Religion est utile à la prospérité des Etats ? Fut-il jamais une vérité plus évidente ? Parcourons en effet, les annales scientifiques et littéraires des nations, partout nous verrons que, parmi cette foule de savants dont l'Histoire a immortalisé les noms et le souvenir, le plus grand nombre appartient au Christianisme. Ainsi, dans les arts ou les sciences, est-il quelque branche où le Catholicisme ne puisse se glorifier d'avoir donné l'essor au talent, en lui fournissant les modèles les plus parfaits ? N'est-ce pas lui qui anima le pinceau des Raphaël, et qui créa l'Art moderne en fécondant le génie puissant des Michel-Ange ? Que d'orateurs n'a-t-il pas produits ; et même jusque dans la poésie, que de modèles n'a-t-il pas formés ? N'est-ce pas le Christianisme qui enflamma le génie des Augustin, des Jérôme, des Bossuet ? n'est-ce pas lui qui forma l'âme des Fénélon, des Ravignan, des Lacordaire ?

Parcourons l'Asie et l'Afrique aux premiers siècles de l'Église : quel spectacle ravissant de gloire et de science, de lumière et de civilisation, ne présentaient pas ces contrées, alors que

le flambeau de la Foi y brillait dans tout son éclat ! Mais hélas ! quelles ténèbres, quelle ignorance, quel esclavage et quelle barbarie, depuis que le Catholicisme a abandonné ces peuples infortunés !

Que dirons-nous encore des sentiments que la Religion sait inspirer à ses enfants ? Quel dévouement ! Quels sacrifices ! Les annales de l'Eglise ne sont-elles pas remplies des services qu'elle a rendus à l'humanité, d'âge en âge, de siècle en siècle ? Et qui ne sait que le même esprit de dévouement qui enfanta tant de prodiges, en a aussi enfanté de semblables parmi nous ? Que de noms illustres ne pourrions-nous pas citer ici dont la Patrie aussi bien que la Religion s'honoreront toujours ! Rappellons-nous seulement ces prêtres, enfants du pays comme nous, brisant par une vertu surhumaine les liens les plus chers, et s'en allant, en grande joie, arroser de leurs sueurs et de leur sang des contrées lointaines et sauvages, sans autre espoir, sans autre désir que d'arracher à l'ignorance, au malheur et au crime, des hommes qu'ils n'avaient jamais vus. Rappel-

lons-nous encore ces associations d'hommes, de jeunes gens, de femmes mêmes, œuvres toutes de foi, et du sein desquelles le pauvre recevant du riche le travail et l'aumône, ils se rapprochent, s'unissent et travaillent de concert au bien commun. Contemplons ces institutions touchantes que le Christianisme a multipliées autour de nous. Que de biens n'en a pas retiré et n'en retire pas encore la Patrie ! Ici, la Sœur de Charité recueille les enfants délaissés ; là, l'humble Frère des Ecoles-Chrétiennes, enseignant à l'enfance les éléments des lettres, la doctrine des sciences, et la doctrine plus précieuse encore des devoirs, forme des citoyens pleins de Patriotisme, parce qu'ils sont pleins de Religion.

O Religion sainte, que tu es belle ! que tu es divine ! Ah ! périsse ma droite plutôt que de ne point vivre et de ne point mourir dans ton sein ! Uni à toi d'esprit et de cœur, je bénirai, toute ma vie, cet heureux instant où régénéré en Jésus-Christ, j'ai commencé à combattre sous tes étendards ! Oui, que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, et

si tu n'es pas la première dans mes chants et mes cantiques! Voilà mon serment solennel; que cet autel sacré en soit toujours le témoin fidèle! Mais, Messieurs, j'en suis sûr, c'est aussi le vôtre à tous; car tous, nous aimons notre Religion sainte, comme nous chérissons notre beau Canada. Oui, ô Canada! nous t'aimons tous, et ton nom réveillera toujours dans le cœur de tes enfants les plus douces émotions!

Mais voulons-nous conserver notre nom et notre nationalité; tenons par dessus tout, Messieurs, à notre Religion; tenons-y de cœur et d'esprit; qu'elle préside à toutes nos entreprises; qu'elle soit la base de notre vie privée comme de notre vie publique; que son influence se fasse sentir dans les familles comme chez les particuliers; car ne l'oublions jamais, du moment que notre Religion abandonnerait ce pays, c'en serait fait de nous; c'en serait fait de notre langue, de nos usages et de nos lois. Au contraire, que la Religion soit chère à tous; que tous acceptent son joug avec docilité, que tous obéissent avec fidélité à ses préceptes, et notre Nationalité deviendra comme ce solide

édifice dont il est parlé dans l'Evangile : " La pluie est descendue, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre." (St. Math. ch. 7, v. 25.)

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, sur l'Œuvre des Bons-Livres.—1856.

Defunctus adhuc loquitur ;

Il n'est plus, et cependant il nous parle encore
(Epitre aux Hébreux, Ch. II, v. 4.)

Nous ne saurions trop vous recommander, M. F, de profiter des avantages de l'excellente Institution de l'Œuvre des Bons-Livres. Sa Bibliothèque est composée des meilleurs livres de piété, de morale, de religion, sans excepter les ouvrages qui, exempts de toute suspicion dans la foi et dans les mœurs, peuvent servir à l'ornement de l'esprit, comme à l'avancement et au progrès de la science. Voici déjà près de onze ans, qu'elle est ouverte aux Catholiques de Montréal, et Dieu sait quel bien a été opéré par son moyen dans toute cette vaste paroisse.

Un bon livre, dans une famille, instruit, éclaire, fortifie et convertit. Les avis et les instructions que l'on reçoit s'effacent bientôt de la mémoire, s'ils ne sont entretenus par la lecture des bons livres. La piété et l'amour de Dieu sont comme un feu qui s'entretient par les bonnes pensées et les saintes affections. Or, où puise-t-on les pensées salutaires et les pieuses affections ? Dans de bonnes et saintes lectures.

L'admirable conversion de St. Augustin fut commencée par la lecture du livre de la Sagesse ; elle fut avancée par l'exemple de deux courtisans qui s'étaient convertis en lisant la vie de St. Antoine ; elle fut enfin achevée par la lecture du Nouveau-Testament qu'une voix du ciel lui commanda de lire, en lui faisant entendre ces paroles : *prenez et lisez.* Ce fut par le même moyen que la grâce opéra le changement de St. Sérapion. La lecture de l'Evangile le toucha si vivement qu'il abandonna ses biens ; et après avoir donné aux pauvres jusqu'à ses habits, il portait avec lui son livre du Nouveau-Testament, et disait en le montrant : *Voilà celui qui m'a dépouillé.* Oh ! qu'une sainte lecture a de force ! Que de bien il lui est donné de faire !

Nous recommanderons donc surtout aux pères et aux mères de famille d'être, des premiers, abonnés à l'*Œuvre*

si excellente *des Bons-Livres.* Grâce à la diffusion de l'enseignement dans toutes les classes de la société, le plus grand nombre des enfants savent lire. Bientôt même tous seront initiés à cette première connaissance des lettres humaines qui ouvre devant eux les avenues de toutes les études.

" A l'aide donc de cette première initiation, ne l'oubliez pas, M. F., vous dit ici par ma bouche, un savant et pieux Evêque, les yeux de vos enfants seront ouverts, l'arbre de la science du bien et du mal est mis à leur portée. Il s'agit de savoir si vous voulez qu'ils vivent, ou qu'ils meurent ; qu'ils se nourrissent d'aliments sains ou empoisonnés ; qu'ils deviennent comme des Dieux en s'éclairant de la lumière qui vient du Ciel, ou qu'ils descendent au niveau de la brute, en s'enivrant des fumées qui sortent des puits de l'abîme ; car une fois mis en possession de la faculté de lire, il n'est plus en votre puissance d'en empêcher l'exercice. Si vous mettez entre leurs mains de bons livres, ils les liront dans la simplicité de leurs cœurs ; leur curiosité satisfaite, le peu de loisir que le travail leur laisse pour la lecture, n'éveilleront point en eux la dangereuse tentation de s'en procurer d'autres, et vous aurez la consolation de les voir croître en savoir, sans péril pour la vertu. Si, au contraire, ces eaux pures leur manquent,

combien n'est-il pas à craindre qu'emportés par cette jeune ardeur que leur inspire une connaissance nouvellement acquise, ils n'aillent s'abreuver à des sources corrompues ? Que dis-je ? ils n'auront pas besoin d'aller à la recherche du mal ; le mal viendra de lui-même au devant d'eux. Les bons livres se font chercher ; les livres corrupteurs, sans parler de l'attrait qu'ils présentent aux mauvais instincts de notre nature, n'attendent pas même qu'on les désire ; ils viennent d'eux-mêmes frapper à notre porte et se placer sous nos yeux et sous notre main."

Hélas ! vous le savez, M. F., les mauvais livres multipliés, de nos jours, par milliers et par centaines de milliers, ne connaissent plus de limites à leur cours dévastateur. C'est un torrent qui, du haut des montagnes dont il a déchiré les flancs, s'est précipité dans les humbles vallées, inondant les places publiques et couvrant toute la face de la terre de son limon impur. Ce n'est plus seulement par les gros livres, que les hommes de loisir et d'étude peuvent seuls digérer, que le poison circule au milieu de nous, mais par cette dissémination de petits écrits, de feuilles légères et de brochures suspectes, infectés du venin de l'irréligion, remplis d'attaques grossières ou de perfides insinuations contre l'Eglise et ses ministres, ou enfin, flattant la plus

dangereuse des passions par le brillant des images. Parents, fermez bien la porte de vos demeures à de pareils hôtes. Un mauvais livre dans une famille est un serpent que vous gardez, qui fera une blessure mortelle, au moment que vous y penserez le moins. En vain vous dira-t-on que ces livres sont composés avec esprit, que l'on y apprend la beauté du style et la pureté du langage ; que l'on y trouve des choses amusantes et agréables. Laisseriez-vous, je vous le demande, M. F., laisseriez-vous un poison entre les mains de vos enfants, parce qu'il serait agréable au goût ? Les couvririez-vous des vêtements d'un pestiféré, parce qu'ils seraient d'une forme élégante et gracieuse ? Les engageriez-vous à aller se récréer au dessus d'un gouffre, parce que sa surface serait couverte de verdure et de fleurs ? A ceux qui vous vanteraient ainsi ces livres suspects, répondez-leur, avec un grand saint et un grand savant aussi, St. Augustin, que par ces mauvais livres, on n'apprend pas à devenir éloquent, mais à devenir vicieux ; et que par ces lectures amusantes, *on apprend à connaître le mal sans horreur, à en parler sans pudeur, à le commettre sans retenue.*

Mais comment échapper à ces piéges si habilement tendus sous vos pas ? Quel remède apporter à ce mal qui menace de dévorer les parties encore saines du corps

moral? Quelle barrière opposer à cette contagion des mauvais livres qui s'étend et gagne de proche en proche comme une gangrène? Un seul moyen de préservation, une seule chance de salut nous sont laissés, c'est de combattre le mal par le bien, le mensonge par la vérité; c'est d'offrir, pères et mères, de bons livres à vos enfants qui ont le goût et le temps de lire, pour leur ôter la tentation d'en lire de dangereux et de mauvais; par-là, vous pourrez neutraliser en quelque sorte l'action du poison par celle de l'antidote, si, malgré votre vigilance, le poison arrive jusqu'à eux. Or, c'est justement pour venir à votre aide et à votre secours, en mettant à votre disposition une riche collection de livres aussi instructifs qu'amusants, que l'*Œuvre des Bons-Livres* a été instituée au milieu de vous. *L'Œuvre des Bons-Livres* est comme un arsenal muni de toutes pièces; ou plutôt, c'est cette tour de David d'où pendent mille boucliers, où chacun puisse s'armer du casque du salut et du glaive de la parole pour la défense de son plus précieux patrimoine.

A l'aide encore de l'*Œuvre des Bons-Livres*, vous pouvez, M. F., utiliser ces longues veillées d'automne, où sans cela vous seriez, comme bien d'autres, exposés à vous laisser aller à une profane joie. Sous l'impression de ce charme innocent d'une bonne lecture, vous

oublierez les labeurs de la journée ; ou, si c'est un jour de fête, vous prolongerez avec bonheur le saint repos qui en a consacré tous les instants.

Quel spectacle digne des complaisances du Ciel, s'écrie le saint Pontife à qui j'emprunte aujourd'hui une bonne partie des paroles que je vous adresse, quel spectacle que celui d'une famille chrétienne, réunie le soir autour du foyer domestique, après les travaux des champs ou les pieux loisirs du jour du Seigneur ! L'heure de la prière commune a sonné, mais on veut la faire précéder d'une lecture édifiante. Alors l'heureux privilégié de l'instruction, vers lequel se portent tous les regards avec une admiration mêlée d'envie, ouvre un de ces volumes que l'*Œuvre des Bons-Livres* a mis dans ses mains et qui lui fournissent tour à tour les sujets de lecture les plus variés, les plus utiles et les plus attrayants. C'est tantôt une solide explication des principales vérités de la foi ; tantôt l'histoire de la Religion et de l'Eglise, où se révèle à chaque page le doigt de Dieu ; c'est la vie des Saints, ces héros du Christianisme, nos lumières, nos protecteurs et nos modèles ; ce sont enfin des anecdotes morales, les traits les plus touchants des Ecritures inspirées de Dieu. Chacun prête à ces lectures une attention recueillie. Les petits enfants boivent d'une oreille avide les merveilleuses et naïves histoires d'un

Joseph, d'un Tobie, d'un Daniel qui ne s'effaceront plus de leur mémoire. Les vieillards méditent les oracles de la Sagesse éternelle auxquels ils comparent les proverbes des anciens qu'il ne faut pas mépriser, et les maximes qu'ils ont apprises de leur longue expérience ; enfin, tous se sentent exhortés intérieurement à admirer Dieu dans ses ouvrages, à bénir sa Providence, à porter avec résignation, et la malice de chaque jour, et le poids de toute une vie pleine de misères, en vue de la récompense promise.

Qu'ils sont donc précieux les avantages que l'on peut retirer de l'établissement au milieu de nous de l'*Œuvre des Bons-Livres* ! Sachons donc, M. F., en profiter, en vue de nos intérêts les plus chers, et de ceux de vos familles. Puissent mes paroles vous y porter ; c'est là tout le vœu de mon cœur ! *Amen.*

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, à l'occasion de l'ouverture des Ecoles.

Defunctus adhuc loquitur.

Hier, les Frères des Ecoles-Chrétiennes ont recommencé leurs écoles ; et vous êtes avertis que demain les Sœurs de la Congrégation rouvriront leurs classes dans la ville et les faubourgs. Outre ces écoles, il en existe encore quelques-unes tenues par des maîtres et des maîtresses catholiques, sous le contrôle de la Législature et la direction de visiteurs exclusivement catholiques. Ainsi, comme vous le voyez, les facilités ne vous manquent pas pour faire participer vos enfants aux bienfaits d'une éducation solide et chrétienne tout ensemble. Il n'est pas de ville, sur tout ce continent, que la Providence ait aussi richement dotée que celle-ci, d'institutions et d'établissements de tout genre, où la

jeunesse de tous les rangs et de toutes les conditions puisse recevoir une éducation aussi solide et durable que proportionnée à ses besoins. Gardez-vous donc,, mes frères, de retenir vos enfants chez vous ; le faire, ce serait manquer à une partie essentielle des devoirs que vous impose la paternité. Car, il ne faut pas croire avoir tout fait, pour avoir donné à vos enfants les aliments, le vêtement, les soins nécessaires au développement de leurs forces et à la conservation de leur santé. Ils ont aussi une âme immortelle, qui vit de vérité et qui se développe et se perfectionne par la vertu ; une âme destinée à une fortune plus haute que toutes les richesses et les félicités d'ici-bas.

Qui leur donnera le lait de la doctrine céleste ? Qui leur rompra le pain de l'intelligence ? Car l'homme ne vit pas seulement de pain matériel, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu. A vous, pères et mères, à vous de jeter dans ces jeunes âmes les premières semences de la vérité et de la vertu. Que s'il vous est permis d'alléger votre fardeau en le partageant, vous n'en êtes pas pour cela déchargés, et vous n'en restez pas moins toujours les premiers maîtres et les premiers éducateurs de vos enfants. Oui, c'est sur les genoux d'une mère que le petit enfant doit apprendre à bégayer sa première prière, à louer le Dieu Créateur,

à bénir le Dieu Sauveur, à aimer le Jésus de la Crèche, le Jésus du Calvaire et le Jésus du Tabernacle. C'est encore de la bouche d'un père qu'il doit recueillir les premières leçons de la sagesse.

Mais après avoir cherché ainsi, selon la mesure de votre temps et de vos forces, à développer les facultés intellectuelles de vos enfants, à les initier d'avance aux premiers enseignements de la religion, de la morale et de la vertu, aurez-vous accompli toute justice ? Non, mes frères, à vous de chercher encore à étendre, à perfectionner et à compléter leur instruction.

Mais, dites-vous, nous ne le pouvons, il faut travailler pour subvenir à leur entretien. Suppléez donc à votre insuffisance en les envoyant dans ces écoles où vous avez la confiance que, en acquérant les trésors de l'intelligence, ils conserveront intact le trésor, mille fois plus précieux, de l'innocence et de la foi.

Les écoles sont absolument nécessaires à l'enfant ; il ne peut pas plus s'en passer que du pain matériel qui soutient en lui la vie animale. C'est, en effet, à l'école que l'enfant apprendra ce qu'il faut pour vivre en qualité d'être intelligent, savoir : la connaissance de l'ordre et de la vérité. C'est là que la Religion s'insinuant dans son cœur par les leçons d'un maître vertueux, y portera sa lumière avec les douces affections qu'elle

commande. Sous son inspiration, il apprendra à connaître ses devoirs et surtout à les remplir. C'est là, enfin, que son esprit s'agrandissant et se perfectionnant par le travail et la réflexion, il n'en deviendra que plus propre à remplir les devoirs de son état et à exercer les fonctions vers lesquelles vous le dirigerez plus tard. Quelle honte pour vos enfants, si à leur entrée dans le monde, ils se trouvaient, par leur ignorance, au-dessous des autres ! Qu'ils possèdent à perfection, tant que vous voudrez, les agréments du corps, qu'ils soient beaux de figure, qu'ils aient de bonnes manières, s'ils sont sans instruction, ce ne seront que des fruits de belle apparence sur lesquels l'œil se porte avec satisfaction pour un moment, mais que leur insipidité fait rejeter aussitôt qu'on y a goûté.

Nous n'insisterons pas davantage ; car, Dieu merci, vous savez apprécier le bienfait de l'éducation ; ces quatre ou cinq mille enfants qui fréquentaient, avant les vacances, nos écoles catholiques, en sont une belle preuve. Que votre zèle, cette année, loin de s'affaiblir, prenne au contraire, un nouvel accroissement ; car, mes frères, travailler à donner à vos enfants une éducation morale, chrétienne et solide en même temps, c'est travailler dans l'intérêt de votre pays. L'avenir d'un pays dépend de la culture qui sera donnée aux générations nais-

santes. " Il suffit, en effet, écrivait un grand évêque, il suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre la dépendance nécessaire qui subordonne les destinées d'un peuple à l'éducation de la jeunesse. Une nation se recrute sans cesse des générations que lui versent les écoles, comme l'océan s'alimente des fleuves qui se déchargent dans son sein. Après quelques révolutions d'années, elle s'est renouvelée tout entière par ses affluents, et s'est faite, par conséquent, à leur image. L éducation fut toujours et partout, le moule où la société prit sa forme. Si l'enseignement, à tous les degrés, a pour premier fondement la loi religieuse et morale, on peut prédire que la société sera, dans un avenir peu reculé, empreinte de ce double caractère et marchera dans des voies de justice, de sagesse et de prospérité. Si, au contraire, ce fondement essentiel manque, ou n'est posé dans l'éducation que comme un hors-d'œuvre, un accessoire, ou une vaine formule, vous livrez le vaisseau de l'Etat au hasard de toutes les tempêtes que peuvent déchaîner des passions sans règle et sans frein." (1)

Mais voulez-vous, mes frères, que vos enfants retirent de leur éducation tout le fruit que vous êtes en droit d'attendre ? Deux choses sont absolument nécessaires,

---

(1) Le Cardinal Giraud.

l'assiduité et l'union entre les parents et le maître ou la maîtresse.

D'abord, *l'assiduité.*—Il est presque impossible qu'un enfant profite de ses écoles, s'il n'y est assidu. S'il est présent un jour et qu'il manque l'autre, les leçons du maître seront sans ordre pour lui. Ne pouvant en saisir l'ensemble, il ne les comprendra pas, que dis-je ? il ne pourra pas même comprendre ceux de ses compagnons plus assidus et plus réguliers que lui. Il finira par se dégoûter, par s'ennuyer et se laisser aller à un désœuvrement complet, qui le rendra insupportable à lui-même comme aux autres. Veuillez donc, mes frères, envoyer fidèlement vos enfants aux écoles et n'allez pas, pour les moindres raisons, les retenir chez vous.

Il faut, en second lieu, que l'accord règne entre les parents et les personnes chargées de l'instruction de leurs enfants.

Ce serait une imprudence bien grave de prendre fait et cause pour un enfant que son maître ou sa maîtresse aurait jugé à propos de punir ; désapprouver seulement en sa présence leur conduite en cette occasion, ce serait paralyser tous leurs efforts ; ce serait enfin détruire, jusque dans leurs germes, tous les fruits qu'il aurait dû recueillir de leurs soins et de leurs peines. Car, ne l'oubliez pas, il n'est point d'éducation possible pour des

enfants qui manquent de confiance et de subordination à l'égard de leurs maîtres.

Quel ordre, en effet, pourra régner dans une école où l'on aura fait disparaître la subordination ? Comment, alors, s'entendre et donner des leçons ? Et puis, si ce maître ou cette maîtresse n'ont aucun moyen de se faire obéir, de vaincre la paresse et l'indocilité de leurs élèves, quels progrès pourront-ils en attendre dans la science comme dans la vertu ? Donc, mes frères, arrive-t-il qu'un enfant se plaigne à vous des procédés de ses maîtres à son égard, n'allez pas, tout de suite, lui donner gain de cause. Que vous fassiez alors vos représentations à qui de droit, rien de plus juste ; mais, de grâce, encore une fois, n'allez pas aussitôt éclater en reproches et en paroles fâcheuses et amères. D'abord, en bonne et loyale justice, il est défendu de condamner personne, à moins de l'avoir préalablement entendu ; puis, un enfant qui peut se promettre de trouver des défenseurs dans ses parents contre ses maîtres, ne craint guère plus les uns que les autres. Il sera sûr d'échapper presque toujours à la peine ; et, s'il est obligé de la subir quelquefois, il sait qu'on le dédommagera par des caresses et des complaisances, ou qu'on le vengera par des reproches. Une pareille conduite, je vous le demande, mes frères, n'est-elle pas propre à encourager

un enfant au mal ? Pourquoi éviterait-il des fautes qui tournent ainsi au profit de sa passion ? Ne l'oublions donc pas, rien n'est plus propre à détruire, dans un enfant, les plus heureuses dispositions, que la conduite déraisonnable de certains parents qui sont toujours disposés à soutenir leurs enfants, lors même que leurs maîtres les redressent pour les causes les plus légitimes. Une telle tendresse est aveugle et insensée ; elle gâte les plus heureux naturels, et l'enfant qui en est l'objet ne tardera pas à se perdre.

VIVE JESUS !

Je chanterai vos louanges, ô mon Dieu ! en présence des Sts. Anges.

In conspectu Angelorum psallam tibi. Ps. XXXI, 7.

TABLEAU

DES

DIVERSES INTENTIONS QUE L'ON PEUT SE PROPOSER

EN RÉCITANT L'OFFICE DIVIN,
EN CÉLÉBRANT LA SAINTE MESSE, OU EN Y ASSISTANT.

NOTA.—Les intentions indiquées dans ce tableau n'excluent pas les autres que la dévotion pourrait suggérer. Ainsi, par exemple, on peut réciter l'office, en tout ou en partie, afin d'obtenir pour soi ou pour d'autres, quelques grâces particulières. On peut aussi à chaque psaume des nocturnes et des petites heures, avoir l'intention d'honorer une des trois personnes de la Sainte Trinité, ou bien successivement chacun des neufs chœurs des Anges. Ainsi du reste.

	A MATINES.	A LAUDES.	A LA MESSE.
	S'occuper intérieurement sur	Prier en union avec	Dire ou entendre la Ste. Messe
DIMANCHE.	la charité infinie de Dieu envers les hommes.	les neuf chœurs des Anges.	pour honorer le souverain pouvoir de Dieu sur toutes les créatures.
LUNDI.	le mystère de l'Incarnation du Verbe.	saint Joseph et les Sts. Patriarches.	pour le remercier du bienfait de sa vocation.
MARDI.	sa naissance dans une crèche.	les Apôtres et les Disciples du Sauveur.	pour obtenir la contrition de ses péchés.
MERCREDI.	sa coutume de passer les nuits en oraison.	les saints Martyrs pour la Foi.	pour demander la victoire de ses passions.
JEUDI.	l'institution du Saint-Sacrement de l'Autel.	les Sts. Confesseurs.	pour obtenir de célébrer ou de communier avec ferveur.
VENDREDI.	l'agonie au jardin des Olives.	les saintes Vierges.	pour demander la conformité à la volonté de Dieu.
SAMEDI.	les outrages reçus dans la maison de Caïphe.	les Sts. Fondateurs et les saints Patrons.	pour la persévérance finale.

	A PRIME.	A TIERCE.	A SEXTE.
	Combattre sans cesse le penchant	Imiter dans la Ste. Vierge	Prier la Ste. Vierge pour
DIMANCHE.	à la recherche de soi-même.	sa Foi vive et pratique.	le Souverain Pontife.
LUNDI.	à l'attache à sa propre volonté.	sa confiance filiale en Dieu.	le Prélat de ce Diocèse.
MARDI.	à la vanité dans les paroles.	son ardent amour pour Jésus-Christ.	les pasteurs et les supérieurs ecclésiastiques.
MERCREDI.	à la négligence dans son emploi.	sa tendre charité pour le prochain.	ceux qui nous gouvernent.
JEUDI.	à la sensualité dans les repas.	sa modestie et son recueillement.	ceux qui nous ont causé de la peine.
VENDREDI.	à la légèreté et à la dissipation.	sa profonde humilité.	la conversion des pécheurs.
SAMEDI.	à la médisance et à la critique.	sa pureté angélique.	la persévérance des justes.

	A NONE.	A VÊPRES.	A COMPLIES.
	Demander la dévotion	Honorer dans Marie	Prier pour les âmes du purgatoire
DIMANCHE.	à la Très-Sainte Trinité.	la Fille du Père céleste.	les plus abandonnées.
LUNDI.	au Saint-Esprit.	la Mère de Jésus.	les plus tourmentées.
MARDI.	aux saints Anges gardiens.	l'Épouse du Saint-Esprit.	celles qui y sont depuis longtemps.
MERCREDI.	à la Sainte-Famille.	la Reine des Anges.	celles qui, pendant leur vie, les ont le plus soulagées.
JEUDI.	au très-Saint Sacrement de l'Autel.	la Consolatrice des affligés.	celles qui ont visité plus souvent le Saint-Sacrement.
VENDREDI.	au Sacré-Cœur de Jésus.	la Mère de miséricorde.	celles qui ont le plus propagé la dévotion au Sacré-Cœur.
SAMEDI.	au divin Cœur de Marie.	l'Avocate des pécheurs.	celles qui ont été les plus chéries de la Sainte Vierge.

E. Senécal, imprimeur.

TABLE DES MATIÉRES.

PAGE

Portrait de M. Prévost sur son lit de mort..... 1
Avis des Éditeurs..... 3
Lettre dédicatoire à Mgr. Ignace Bourget, Évêque de Montréal..... 7
Lettre d'approbation de Mgr. Ignace Bourget..... 9
Lettre d'approbation de Mgr. Jean Farrell, Évêque de Hamilton..... 11
Notice biographique de M. Mic. Fr. Hyac. Prévost..... 13
Sa naissance ; son enfance ; sa première communion... 15
Témoignage rendu par Messire Porlier, alors Curé de Terrebonne..... 17
Témoignage rendu par M. F. X. Valade, son premier instituteur..... 22
M. Prévost élève au Collége de Montréal..... 25
Témoignage de Mgr. Farrell, Évêque de Hamilton, ancien condisciple de classe de M. Prévost..... 27
Conduite de M. Prévost pendant les vacances..... 30
M. Prévost séminariste et professeur au Collége de Montréal..... 32
Témoignage de Mgr. Farrell..... 34
M. Prévost est ordonné prêtre..... 35
M. Prévost et le typhus..... 36
M. Prévost exerce le St. Ministère dans la paroisse de Montréal..... 39

PAGE

Visites de malades et de quartiers 41
Catéchiste 42
Commissaire d'écoles 43
Beau trait de sa douceur inaltérable 44
Service de la prison, des hôpitaux 46
Aumônier des pauvres 46
Maisons de refuge 47
Directeur de la Congrégation des hommes 48
M. Prévost Curé d'office de la paroisse de Montréal 49
Intérêt qu'il prend à toutes les œuvres de la paroisse ... 52
Un échantillon des avis qu'il donnait aux fidèles 52
Ses instructions 54
Altération dans sa santé, ... 55
Sa maladie, sa mort 56
Ses obsèques 60
Rapport de la *Minerve* 60
Un mot d'éloge sur M. Prévost par Messire Giband, son successeur dans la charge du Curé d'office 63
Règlement de sa Retraite de 1848 65

VERTUS QU'IL S'Y PROPOSAIT DE PRATIQUER :

Chasteté 76
Humilité 78
Mortification 79
Obéissance 80
Emploi du temps 81

DÉVOTIONS :

Très St. Sacrement 82
Très Ste. Vierge 84
Sacré-Cœur 86
Indulgences 87
Retraite du mois 87
Fragments d'un discours prononcé pour la fête nationale de la St. Jean-Baptiste 89
Allocution sur l'Œuvre des Bons-Livres 105
Allocution sur les Ecoles 113
Tableau des diverses intentions que l'on peut se proposer en récitant l'office divin 121